

Tirage de la **Rentrée culturelle**

Courez la chance de gagner des billets
pour deux ou pour toute la famille!

Informations et inscription au
gazettemauricie.com

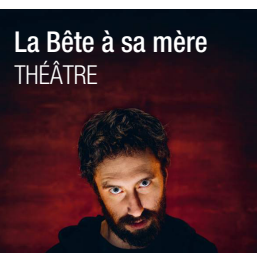
A travers mes yeux
JEUNESSE



Flore Laurentienne
MUSIQUE



La Bête à sa mère
THÉÂTRE



CONCOURS!

CULTURER

CULTURE TROIS-RIVIÈRES

GRATUIT

MENSUEL 16 000 EXEMPLAIRES
SEPTEMBRE 2021 - VOLUME 37 - NUMÉRO 1
WWW.GAZETTEMAURICIE.COM

la gazette

DE LA MAURICIE

Média indépendant, sans but lucratif, au service du bien commun

Les hauts et les bas de la mini-maison

PAGE 2

PHOTO : DAVID LEBLANC

**DÉBAT DES CANDIDATS
DANS TROIS-RIVIÈRES**

Thématique: Environnement

7 septembre
19 H À 21 H

*PLACES LIMITÉES - RÉSERVATION OBLIGATOIRE

Collège Laflèche
1687, boul. du Carmel
Trois-Rivières

**OUVERT
À TOUS!**

Animé par **Sarah Désilets-Rousseau** (Radio-Canada)
Suivi d'une analyse animée par **Marc-André Pelletier** (Le Nouvelliste)

Organisateurs

la gazette

FONDATION
TROIS-RIVIÈRES
DURABLE

LAFLÈCHE

ENVIRONNEMENT
MAURICIE
roulons VERT
CGD | Centre de gestion des déplacements

DOSSIER

L'université de demain

PAGES 6 À 11

PHOTO : DOMINIC BÉRUBÉ

Les hauts et les bas de la mini-maison

Imaginez vivre à l'année, avec votre conjoint(e), dans une mini-maison de 125 pieds carrés (12 m²), sans eau courante et non raccordée au réseau d'électricité. Impensable ? C'est pourtant ce que font Maxime Leclerc-Gingras et sa conjointe, Anne-Marie Charest. Il y a 10 ans, le couple a choisi d'emménager dans un minuscule chalet de la région, tout en réinventant complètement son mode de vie.



STÉPHANIE DUFRESNE

« Les premières années ont été difficiles, admet Maxime. Nous avons dû changer nos habitudes : chauffer exclusivement au bois, se laver « à la mitaine », mais aujourd'hui nous sommes habitués à ce mode de vie et j'aurais de la difficulté à me justifier de dépenser des milliers de dollars pour avoir une grande maison et de l'eau courante. »

UN STYLE DE VIE ÉCOLOGIQUE

Au Mouvement québécois des mini-maisons, on considère que la mini-maison n'est pas seulement un bâtiment, mais aussi « une manière de vivre » puisqu'elle s'inscrit généralement dans un projet minimaliste ou de simplicité volontaire souvent en lien avec les valeurs environnementales des propriétaires.

C'est le cas pour Maxime et Anne-Marie qui considèrent que ce mode de vie leur apporte une distance par rapport aux objets. « Vivre dans un si petit espace nous a forcés à épurer nos biens matériels et à réaliser que plus on possède d'objets, plus ça nous coûte cher non seulement en acquisition et en entretien, mais aussi tout le temps que ça prend pour en prendre soin, rapporte Maxime. Puisque je n'ai pas de place, forcément, chaque fois qu'on a besoin de quelque chose, il faut y penser à deux fois. Est-ce que je peux l'emprunter, est-ce que je peux le louer ? Sinon, je vais le ranger où ? »



PHOTO : DAVID LEBLANC

Anne-Marie Charest et Maxime Leclerc-Gingras vivent depuis 10 ans dans une mini-maison de 12 m².

Selon le propriétaire, sur le plan écologique, l'équation est évidente : « en consommant moins, on limite l'extraction de ressources naturelles et on génère aussi moins de déchets. En adoptant un style de vie qui nous sort de la consommation, ce sont des gestes qui deviennent faciles à faire », observe-t-il. L'absence d'eau courante dans la maison a provoqué chez lui une véritable prise de conscience de la valeur de cette ressource. Pendant plusieurs

années, le couple devait aller chercher quotidiennement de l'eau pour eux-mêmes et pour leurs animaux auprès d'une source éloignée de la maison. « Cela pouvait prendre une heure par jour, explique-t-il. On a vraiment pris conscience de la quantité d'eau dont on a besoin, de la nécessité de l'économiser et de prendre soin de sa qualité. Aujourd'hui, même si on a un accès à de l'eau plus près de la maison, on fait très attention. »

Même constat pour l'énergie qui provient de panneaux solaires alimentant des batteries. Un équipement qui, même s'il est onéreux à l'achat, présente les avantages d'échapper à la facture mensuelle d'électricité tout en exerçant un meilleur contrôle sur sa consommation d'énergie. 

**Voir seconde
partie en page 15**

SOMMAIRE

OPINION PAGE 2	ÉLECTIONS MUNICIPALES PAGE 16
ÉDITORIAL PAGE 3	MÉDIA PARTENAIRE PAGE 17
ENVIRONNEMENT: GIEC PAGE 4	AUTOCHTONE PAGE 17
MAURICIE RÉCOLTE PAGE 5	ÉCONOMIE PAGE 18
DOSSIER UNIVERSITÉ PAGES 6-11	INTERNATIONAL PAGE 19
REMISE EN QUESTION PAGE 11	RACINES MAURICIENNES PAGE 20
ENVIRONNEMENT : GLYPHOSATE PAGES 14-15	HISTOIRE PAGE 21
SOCIÉTÉ PAGE 16	CULTURE PAGES 22-23

ENVIRONNEMENT L'urgence de s'adapter

PAGE 4

ENVIRONNEMENT Sortir du glyphosate : entre mal nécessaire et urgence d'agir

PAGE 14

INTERNATIONAL L'impasse afghane

PAGE 19

CULTURE Suggestions culturelles

PAGES 22-23

Voter pareil

Moins de deux ans après les dernières élections fédérales qui avait vu son parti former un gouvernement minoritaire, Justin Trudeau déclenche à nouveau le processus en vue de retrouver la majorité perdue en 2019.

STEVEN ROY CULLEN

Y parviendra-t-il? Rien de moins certain si on se fie aux plus récentes projections des sites 338canada.com et too-closetocall.ca. En effet, en date du 29 août, le scénario réaliste octroie au plus 146 sièges aux Libéraux (136 : Conservateurs, 30 : NPD, 25 : Bloc et 1 : Vert) alors qu'ils ont besoin de 170 sièges pour obtenir la majorité.

CAMPAGNE ENNUYEUSE

Ces projections arrivent tôt et, au moment d'écrire ces lignes, il reste encore une vingtaine de jours de campagne, aussi bien dire une éternité en politique. Rien n'est encore joué. Mais, si la tendance se maintient, on risque fort bien de se retrouver avec un gouvernement minoritaire rouge ou bleu.

À ce jour, les annonces n'ont pas l'envergure nécessaire pour attirer une part importante de l'électorat vers l'une ou l'autre des formations politiques. Aucun projet rassembleur ne semble se dégager des propositions soumises et cela pourrait nuire davantage à la campagne libérale qui porte l'odieux du déclenchement des élections et le poids de six ans au pouvoir. Les Libéraux ont beau nous promettre des nouvelles mesures, ils ne peuvent incarner le changement. Reste donc à savoir si les électeurs et électrices vont vouloir la continuité ou le changement.

POUR QUI VOTER?

Loin de moi l'idée de décourager les citoyens et citoyennes d'aller



PHOTO : CHAMBRE DES COMMUNES EN JANVIER 2019. WIKIPÉDIA

voter le 20 septembre prochain, alors, à défaut d'avoir une proposition emballante sur la table, sur quelles bases devrions-nous fonder notre choix? Ces bases pouvant varier d'une personne à l'autre, je ne peux que tenter une réponse personnelle.

D'emblée, je tiens à préciser que je n'ai jamais voté stratégiquement hormis une seule fois à regret dans une élection partielle municipale. Je préfère de loin voter en fonction de mes valeurs et des idées qui me rejoignent.

En 2021, je procéderai par élimination. D'abord, je conserverai dans ma liste uniquement les partis dont les principes fondateurs sont compatibles

avec mes valeurs. Ensuite, je rejeterai les candidats et candidates dont les parcours ne se portent pas garants de leurs engagements. Enfin, je ferai mon choix final selon les enjeux priorités par les campagnes locales.

ENJEU DE L'URNE

En déclenchant des élections hâtives, l'équipe de Justin Trudeau semble vouloir faire de la gestion de la pandémie et la relance post-COVID-19 l'enjeu de l'urne. Du côté de l'équipe d'Erin O'Toole et des Conservateurs, le dévoilement en début de campagne de leur plateforme intitulé le Plan de rétablissement du Canada semble indiquer une volonté similaire. Du côté des Verts,

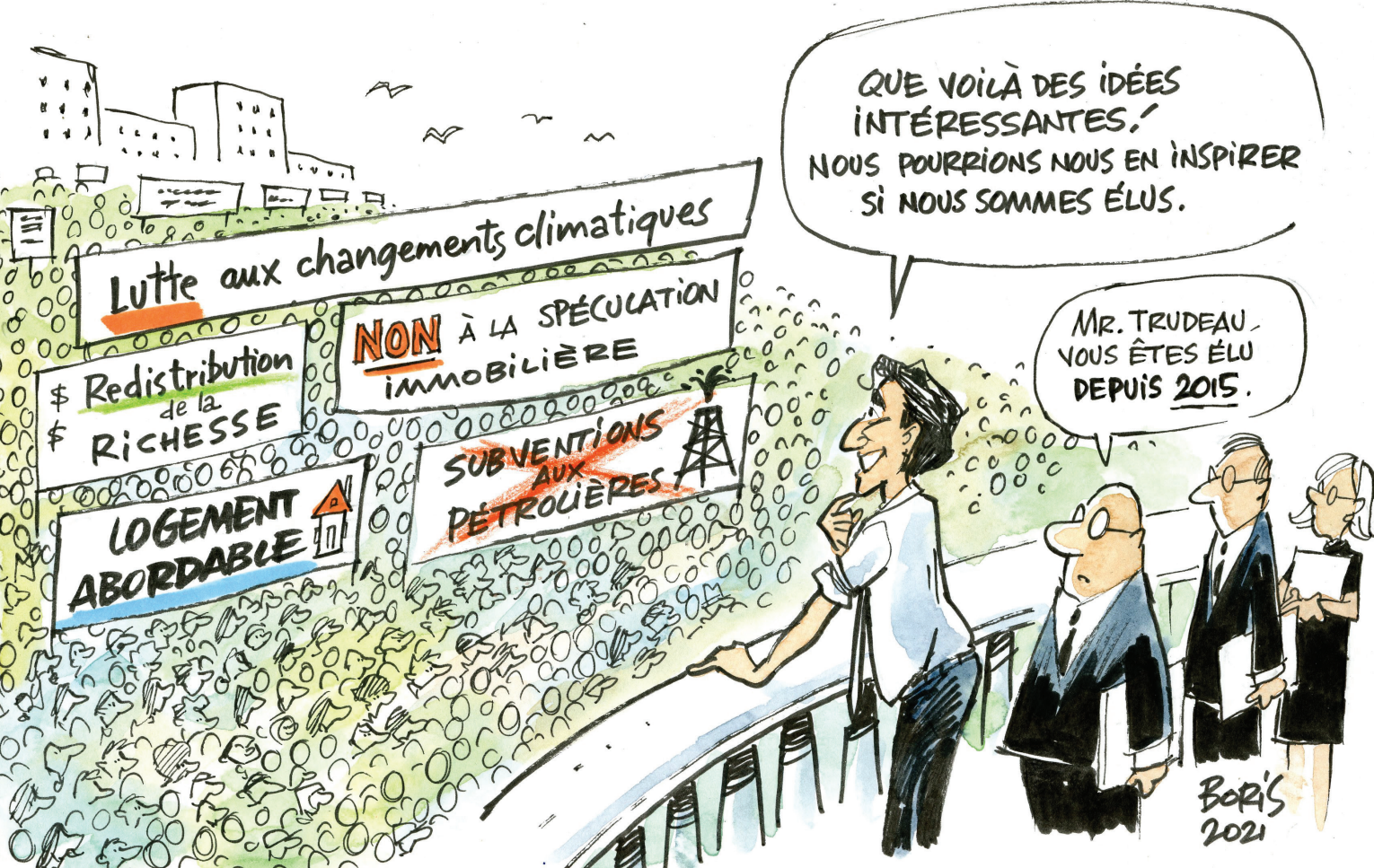
sans surprise, l'environnement et les changements climatiques sont priorités. C'est moins clair en ce qui concerne le Bloc québécois et le NPD. Les premiers veulent ce qui est bon pour les Québécois tout en proposant en priorité des mesures pour sortir de la pandémie. Les seconds, fidèles à leurs racines, font du coût de la vie et de la réforme économique les premiers enjeux de leur plateforme.

Bien que je me préoccupe des propositions en matière de justice sociale (ex. logement, transferts en santé, etc.), l'urgence climatique sera définitivement mon enjeu de l'urne. Si les projections s'avèrent, un gouvernement libéral ou conservateur libéral n'en fera pas sa priorité.

CONTEXTE MINORITAIRE RÉCONFORTANT

On devrait néanmoins se réconforter du contexte minoritaire qui, rappelons-le, était déjà en place avant l'élection. En effet, un gouvernement minoritaire doit tisser des alliances avec les partis d'opposition et mettre de l'eau dans son vin. Sans plaire à tout le monde, les compromis découlant des négociations bipartisanes ou multipartisanes se rapprochent davantage de la volonté de la population que les décisions unilatérales des gouvernements majoritaires. On peut ainsi espérer voir naître des compromis qui feront avancer la justice sociale et la cause environnementale. 9

BORIS



LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 3

lagazette
de la Mauricie

942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières QC G9A 3X6
Courriel : info@gazettemauricie.com
Tél.: 819 841-4135

DISTRIBUTION CERTIFIÉE

La Gazette de la Mauricie est publiée par une corporation sans but lucratif soucieuse de produire une information de qualité faisant la promotion du développement intégral des personnes et de leurs collectivités. La Gazette de la Mauricie n'est reliée à aucun groupe ou parti politique. La Gazette de la Mauricie reconnaît le soutien que lui offre le ministère de la Culture et des Communications du Québec via son programme de soutien aux médias communautaires.

www.gazettemauricie.com
facebook.com/lagazettedelamauricie
@GazetteMauricie

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Président : Louis-Serge Gill
Directeur : Steven Roy Cullen
Rédacteur en chef : Alex Dorval
Correctrices : Diane Vermette,
Mireille Pilotto, Lise Bergeron
Conception graphique et infographie :
Martin Rinfret
ISSN : 1717-2179

Québec

RAPPORT DU GIEC

L'urgence de s'adapter



PHOTO : YASIN AKGIL, AFP VIA GETTY IMAGES

La fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes et des catastrophes naturelles augmente. Les états devront réaliser des actions pour accélérer l'adaptation des communautés aux changements climatiques

Devant les scénarios apocalyptiques du nouveau rapport du GIEC, il devient urgent non seulement de réduire drastiquement l'usage de combustibles fossiles, mais aussi de mettre en place des mesures pour se préparer aux conséquences du réchauffement climatique.

STÉPHANIE DUFRESNE



Le groupe de travail numéro 1 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) vient de mettre à jour ses prévisions, publiées dans la première partie de son sixième rapport d'évaluation. Le dernier rapport du GIEC de cette importance datait de 2014.

Le document de 1 300 pages, produit par 230 scientifiques, entériné par les gouvernements de 195 pays et citant plus de 14 000 références, affirme que l'influence humaine sur l'élévation des températures de l'atmosphère, des océans et de la terre est « sans équivoque ». Les bouleversements du système climatique actuel s'accroissent et provoquent déjà de nombreux phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes dans toutes les régions du monde : vagues de chaleur, fortes précipitations, sécheresses et cyclones tropicaux, entre autres.

Tous les scénarios envisagés par le GIEC considèrent que la température mondiale continuera à augmenter au

moins jusqu'en 2050. Le scénario le plus optimiste, qui considère une production très faible de dioxyde de carbone (CO₂) et d'autres gaz à effet de serre, prévoit que le réchauffement est « très susceptible » de dépasser de 1,0 °C à 1,8 °C la moyenne de température de l'ère préindustrielle, d'ici la fin du siècle. Le scénario le plus pessimiste prévoit un réchauffement entre 3,3 °C et 5,7 °C pour la même période. La dernière fois que l'augmentation de la température à la surface de la planète a dépassé 2,5 °C, c'était il y a plus de 3 millions d'années.

DES IMPACTS ÉTENDUS ET DIVERSIFIÉS AU QUÉBEC

Selon Caroline Larrivée, directrice de la programmation scientifique du consortium Ouranos, « les impacts liés aux changements climatiques vont affecter toutes les régions du Québec et tous les secteurs d'activité. Le Québec est immense et ses régions ont chacune leurs spécificités et leurs défis particuliers », indique-t-elle.

En outre, les régions nordiques subiront le dégel du pergélisol; les régions côtières connaîtront une érosion des berges et des problématiques de submersion; les régions urbaines vivront des problèmes liés à la chaleur et aux pluies intenses, aggravés par certains aménagements. Les milieux ruraux verront leurs principales activités socio-économiques, telles que la production agricole et la foresterie, perturbées par les conditions climatiques. Les milieux naturels seront aussi inévitablement touchés.

ACCÉLÉRER L'ADAPTATION

Les changements climatiques exposent donc les économies régionales, les populations, les écosystèmes et les infrastructures à de graves risques. « Le Québec doit s'assurer de réduire les émissions de GES afin d'éviter un emballement climatique majeur à long terme, mais également mettre en œuvre des solutions d'adaptation pour apprendre à vivre dans la nouvelle réalité climatique qui s'installe », souligne Alain Bourque, directeur général d'Ouranos. Selon Caroline Larrivée, il est possible dès maintenant d'agir à plusieurs niveaux.

PRÉVENIR LES EFFETS SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Sur le plan de la santé publique, la population doit être sensibilisée aux comportements que chaque individu peut adopter pour limiter l'ampleur des impacts dus au réchauffement. « Une population qui est mieux informée aura une perception plus juste des menaces et sera en mesure de se préparer adéquatement », estime la scientifique. Les villes peuvent notamment mettre en place des systèmes d'alerte qui visent à aviser les citoyens lors des épisodes de chaleur. Elles peuvent aussi mettre à leur disposition des espaces publics où aller se rafraîchir, question de prévenir les hospitalisations et les décès dus aux coups de chaleur. Il en va de même pour des systèmes d'accompagnement post-catastrophe qui peuvent être développés pour limiter l'ampleur des conséquences (décès, pertes financières ou interruptions de services) liées aux inondations ou à l'érosion des berges. De tels systèmes aident aussi les intervenants à prendre des décisions éclairées quant au déclenchement des mesures de prévention et d'urgence. Par ailleurs, nous pourrions mieux former les intervenants de la santé à détecter les symptômes associés à des maladies qui vont se répandre à mesure que le climat se réchauffe, telle que la maladie de Lyme, transmise par la tique.

REPENSER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES INFRASTRUCTURES

Pour ce qui est de l'aménagement du territoire, nous devons faire en sorte de moins nous exposer aux zones de risque, notamment en changeant la vocation de secteurs qui sont actuellement sujets aux inondations.

Par ailleurs, investir dans des infrastructures résilientes est beaucoup plus rentable sur le long terme. « Lorsqu'on adapte les infrastructures aux changements climatiques, cela les rend plus sécuritaires pour les usagers », souligne Caroline Larrivée, citant en exemple le réaménagement de la rue Saint-Maurice à Trois-Rivières où des espaces de stationnement en bordure de la rue ont été remplacés par des plates-bandes végétalisées pour mieux absorber,

capturer et filtrer l'eau de pluie. « En plus de diminuer le ruissellement des eaux pluviales, cet aménagement aide à recharger la nappe phréatique et diminue l'effet de l'îlot de chaleur dans cette zone de la ville. Tant qu'à procéder à la réfection d'une rue, aussi bien l'adapter tout de suite aux futures conditions. Il y a toujours plusieurs co-bénéfices aux mesures d'adaptation qu'on peut mettre en place », fait-elle valoir.

PROTÉGER LA NATURE ET S'APPUYER SUR LES SERVICES ÉCOLOGIQUES

Les éléments naturels nous rendent des services écologiques et nous aident à nous protéger contre différents phénomènes météorologiques. À ce titre, pour en atténuer les impacts négatifs, les milieux humides et la végétation surpassent en efficacité les structures et les constructions humaines. En outre, les milieux humides peuvent aider à absorber les crues printanières et les milieux végétalisés contribuent à diminuer la chaleur. Il convient donc de préserver ces espaces et de multiplier les solutions basées sur la nature, explique Caroline Larrivée.

UN TRAVAIL DE COORDINATION S'IMPOSE

La directrice de la programmation scientifique du consortium Ouranos est d'avis que « nous ferons face à des situations sans précédent » dans les prochaines années. Afin de poser des gestes pertinents pour adapter la société aux changements climatiques, il est essentiel d'appuyer les prises de décision sur des connaissances solides, telles que celles colligées par le GIEC. Toutefois, pour obtenir des résultats cohérents, il faut aussi, selon elle, que les divers acteurs se coordonnent : « Il y a plusieurs enjeux, plusieurs acteurs et plusieurs rôles à jouer. Ces rôles doivent être coordonnés si l'on veut s'assurer que les solutions qu'on met en place ne viennent pas aggraver les problèmes pour d'autres groupes de population ou d'autres secteurs d'activité », précise-t-elle. ■

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

« Le Québec doit s'assurer de réduire les émissions de GES afin d'éviter un emballement climatique majeur à long terme, mais également mettre en œuvre des solutions d'adaptation pour apprendre à vivre dans la nouvelle réalité climatique qui s'installe »,

- Alain Bourque, directeur général d'Ouranos.

Ça glane fort en Mauricie cet été !

Trois initiatives de glanages sont en place cette année, en Mauricie, avec pour objectif de valoriser le surplus dans les champs : Maski Récolte, Des Chenaux récolte et Trois-Rivières récolte. Des beaux partenariats se sont tissés avec des producteurs maraîchers, d'arbres fruitiers et chez des citoyens possédant un potager ou des arbres fruitiers afin de faciliter la cueillette des fonds de champs ou la récolte de surplus sur ces trois territoires.

MAGALY MACIA
MAURICIE RÉCOLTE-PUBLIREPORTAGE

AU-DELÀ DES CHIFFRES

Pour l'instant les chiffres avec le poids des denrées récoltées ou reçues en donation nous confirment que ces initiatives sont des atouts pour réduire le gaspillage alimentaire :

	Poids des denrées récoltées ou reçues en dons		
		Poids livrés aux organismes bénéficiaires	
			Nombre de citoyens-cueilleurs participants
Maski Récolte	11025 Lbs	Non calculé	112 participants
Des Chenaux récolte	3020 Lbs	2064 Lbs	120 adultes, 15 enfants et 11 adolescents
Trois-Rivières récolte	2534 Lbs	1378 Lbs	106 adultes 19 enfants et 2 adolescents



à l'ouverture d'esprit de la part de nos producteurs et des citoyens qui adoptent le réflexe de nous contacter lorsqu'ils ont des surplus. Sans cette conscientisation, nous ne pourrions pas participer à la valorisation des surplus mais aussi à l'accessibilité à des aliments sains, riches, frais aux personnes vivant en situation de vulnérabilité sociale.

VENIR GLANER APPORTE DE LA JOIE !

Les activités de glanages organisées tout au long de la saison offrent aux participants la possibilité de se nourrir tout aussi sainement ! Les cueilleurs font également leur part dans leur communauté en donnant de leur temps pour récolter des denrées qui seront ensuite distribuées vers des organismes bénéficiaires. Nous constatons que ces moments de récoltes sont aussi l'occasion d'échanges de qualité entre les personnes, quelques fois cela permet de sortir de l'isolement, de changer de réalité, d'apporter de la dignité, de valoriser des aptitudes, de se découvrir une passion, de découvrir des producteurs et parfois même des nouvelles denrées (la gadelle et le cassis en sont des exemples !)...

La liste des bienfaits du glanage est non exhaustive ! D'ailleurs, le fait de

voir les cueilleurs revenir d'année en année et/ou plusieurs fois lors de la saison confirme que cette activité est profitable et qu'elle apporte de la joie!

LE PLAISIR DE PARTAGER

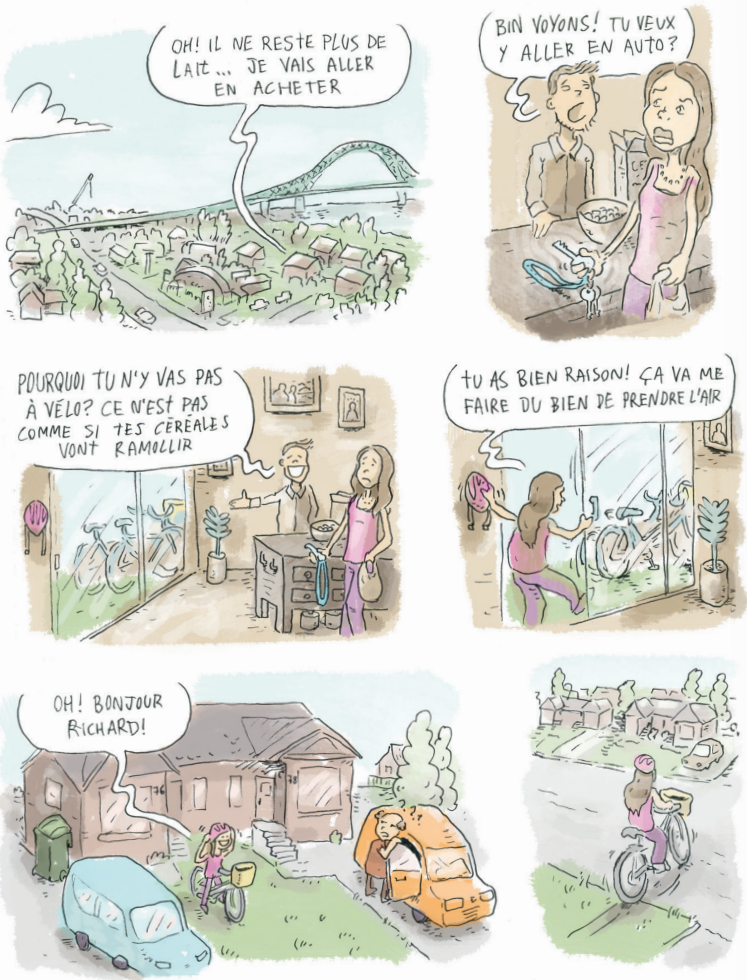
Les denrées fraîchement récoltées sont rapidement distribuées vers différents organismes bénéficiaires ou pour remplir des frigos partagés. Les livraisons sont autant d'occasions de d'échanger avec ceux qui vont cuisiner ou déguster ces aliments sains mais aussi avec ceux qui vont participer à la distribution aux personnes en situation de vulnérabilité sociale. Des mots chaleureux, des remerciements et la gratitude envers l'ensemble des acteurs de cette chaîne sont autant de plaisirs de partager tous ensemble, dans un but commun de solidarité.

Toutes ces bonnes raisons et beaucoup d'autres non évoquées confirment que nous souhaitons voir ces types d'initiatives de glanage se développer sur l'ensemble de la Mauricie. Le comité Mauricie récolte travaille pour répondre à ce souhait... À suivre !

MAURICIE RÉCOLTE
873 255-7195
mauricierecolte@gmail.com

AVANÇONS À VÉLO VERS LA MOBILITÉ DURABLE

En zone urbaine, les déplacements de moins de 5 km sont plus rapides à vélo qu'en voiture.



En se déplaçant de façon active 30 minutes par jour, on réduit de 50 % ses risques de maladies cardiovasculaires.



La Fondation Trois-Rivières durable, la Ville de Trois-Rivières et Innovation et Développement économique Trois-Rivières sont heureux de soutenir le projet Avançons, la suite par le Programme de soutien à la sensibilisation à la réduction des émissions de GES d'Éclaire fonds environnement Trois-Rivières.

éclaire
fonds environnement Trois-Rivières

raoulons VERT
CGD | Centre de gestion des déplacements

ENJEUX UNIVERSITAIRES

Université inc.?

En septembre 2020, le scientifique en chef du Québec Rémi Quirion déposait le rapport sur L'université québécoise du futur, exercice de projection visant à concerter les parties prenantes autour des défis universitaires. Pour faire un tour d'horizon sur ce rapport et ses angles morts, nous nous sommes entretenus avec Olivier Bégin-Caouette, professeur adjoint en enseignement supérieur comparé à l'Université de Montréal et membre du Laboratoire interdisciplinaire de recherche en enseignement supérieur (LIREs).



ALEX DORVAL

Épicentre des avancées sociales, mais aussi sur la ligne de front des débats de société, l'université québécoise a toujours été confrontée à des crises internes qui étaient bien souvent le reflet des enjeux de société. Mais aux yeux de plusieurs observateurs, la pression du marché de l'emploi et les exigences de reddition de compte des politiques des 30 dernières années menaceraient de plus en plus l'autonomie et la liberté des universités et des universitaires.

À force de prendre du temps pour démontrer la valeur de ce que nous faisons, nous avons moins de temps pour faire ce qui a de la valeur. »

- Olivier Bégin-Caouette

MARCHANDISATION DU SAVOIR OU RECONNAISSANCE ?

Il est de plus en plus fréquent d'entendre parler d'économie du savoir. Mais cette expression empruntée à la langue des affaires ne trahit-elle pas justement une tendance dans notre société à marchander le savoir ?

« On est dans une économie et société du savoir. Le monde du travail et de l'économie se sont transformés et les universités en sont venues à occuper un rôle assez important à cet égard. Là où certains ont vu des contraintes, d'autres y ont vu une reconnaissance accrue de ce que pouvaient apporter les universités. Je ne vois pas négativement que des acteurs politiques et économiques aient pu contribuer à l'économie de la société québécoise. Par contre, il ne faut pas que ça se fasse au détriment de la mission. L'université est le dernier endroit où on peut mener de la recherche fondamentale et repousser les frontières du savoir sans nécessairement toujours penser aux retombées immédiates. », explique Olivier Bégin-Caouette.

Si le professeur est d'avis qu'il ne faut pas réduire la contribution sociale des universités à leur contribution économique, il semble tout de même critique face aux politiques de financement des dernières décennies :

« Lorsqu'on parle des exigences des « contrats de performance » et « mandats stratégiques », on ne peut pas nier qu'il y a eu à partir des années 1990, dans la mouvance de la nouvelle gestion publique, une pression gouvernementale qui demandait aux universités d'en faire plus avec moins. L'État essaye d'être efficace, mais le résultat est qu'on a multiplié les mécanismes de reddition

de compte. Ce qui coûte très cher en temps et en personnel administratif. »

M. Bégin-Caouette voit toutefois poindre une lueur d'espoir :

« 30 ans plus tard, on peut voir une sorte de retour du balancier ou de prise de conscience de l'État québécois. On réalise qu'il y a une limite à imposer des redditions excessives et on peut espérer qu'il y aura un certain élagage à ce niveau-là. Il y a d'ailleurs une recommandation du rapport de L'Université québécoise du futur qui va en ce sens. »

« TRAVAILLER LA CONFIANCE »

La pandémie de COVID-19 a frappé les universités et le milieu scientifique alors que leurs légitimités faisaient déjà l'objet de vives remises en question. À l'ère des politiques populistes et de la post-vérité, l'Université traverse une double crise, soit une crise financière et une crise de légitimité. Ce constat pousse le professeur à dire qu'il va falloir « travailler la confiance ». Une piste d'action qu'il décline en trois volets : « La confiance des États envers les universités et la confiance entre les universités et leurs professeurs. » Et finalement, « une partie de la population voit les chercheurs comme une élite déconnectée ou au service d'intérêts malveillants, alors le plus gros défi post-pandémie sera de rétablir la confiance des citoyens

envers la science, les chercheurs et les universités. »

LA RECHERCHE ET LE GARDE-FOU

Mais l'incursion grandissante d'intérêts privés dans les chaires de recherche ne justifie-t-elle pas ce scepticisme, voire ce cynisme de la population envers le discours et les travaux de certain.es chercheur.es ?

« On doit être vigilant », dit le professeur. Mais il se fait toutefois rassurant sur les mécanismes préservant la recherche contre l'influence du secteur privé : « Les universités ont une armée d'avocats qui travaillent à la signature des contrats de financement de recherche. Ça permet à l'institution de se positionner comme garde-fou. Puis les chercheurs se conservent des droits de publication défendus par leurs universités. Et il ne faut pas oublier qu'ils sont évalués par leurs pairs. Mais c'est certain qu'une université qui obtient une part de financement public adéquate ne sera pas à la merci des intérêts privés et va pouvoir négocier plus librement avec ses partenaires. »

Voir seconde partie en page 10

SOURCES DISPONIBLES
au www.gazettemauricie.com



À l'ère des politiques populistes et de la post-vérité, l'Université traverse une double crise, soit une crise financière et une crise de légitimité.

LA CULTURE
AJOUTE

DE LA COULEUR
À NOS VIES.

Découvrez-la en famille dans les musées,
dans les salles de cinéma ou à travers
les arts visuels, la musique, les métiers d'art
et tant d'autres disciplines artistiques.

←
CHOISSONS
LA CULTURE QUÉBÉCOISE.

Quebec.ca/NotreCulture

Votre
gouvernement 

Québec 

Quel est le rôle de l'université devant la crise climatique ?

STÉPHANIE DUFRESNE

En plus du développement de solutions technologiques aux problèmes environnementaux, faire face à la crise climatique exigera aussi de profonds changements sociaux et culturels. Dans quelle mesure l'enseignement universitaire et le mode de financement actuel de la recherche permettent-ils de stimuler ce changement de paradigme ?

Devant la crise climatique, l'expertise des institutions universitaires est mise à profit pour trouver des solutions de rechange aux énergies fossiles et des outils d'adaptation au réchauffement du climat. Par exemple, au sein de l'UQTR, des chercheurs développent des innovations pour réduire les émissions de gaz à effets de serre, tels que des véhicules à l'hydrogène ou des biocarburants issus de la transformation d'algues ou de résidus de bois.

Mais au-delà des solutions techniques, certaines voix s'élèvent pour dénoncer le rôle des pratiques économiques actuelles dans la crise environnementale et plaident pour que les universités redéfinissent les théories qui les soutiennent. À ce sujet, Omar Aktouf, professeur titulaire honoraire à HEC Montréal publiait le 31 juillet dernier dans *Le Devoir*, un texte d'opinion qui propose, ni plus ni moins, de fermer les écoles d'économie et de gestion des universités, « en attendant de redéfinir tout ce qu'on y enseigne. » Pour cet intellectuel, les écoles de gestion et leurs théories qui visent à « faire de la croissance infinie » perpétuent « une pensée économique dangereuse et dépassée [...] une idéologie au service de ceux qui en profitent par la dégradation et la destruction de ce qui est vital : l'air, l'eau, les océans, les forêts, le climat, les terres, l'équilibre des écosystèmes... »

L'ÂGE DU SOLUTIONNISME TECHNOLOGIQUE

Ce discours très critique de la discipline qu'il enseigne ne surprend pas Étienne St-Jean, professeur titulaire au département de management de l'École de gestion à l'UQTR. « Du point de vue de l'accumulation des preuves scientifiques du réchauffement climatique et des effets d'emballement dont les spécialistes du climat nous parlent, il est évident



Le professeur titulaire honoraire à HEC Montréal, Omar Aktouf, propose de fermer les écoles d'économie et de gestion des universités en attendant qu'on redéfinisse ce qu'on y enseigne afin de tenir compte des limites de notre planète.

que nous devons tôt ou tard remettre en question certaines pratiques économiques », explique-t-il. Toutefois, le luxe de porter un regard critique sur une discipline et de redéfinir ses pratiques n'est pas offert à tous les chercheurs. « En réalité, chaque chercheur est pris dans un engrenage où, pour performer selon les standards de la communauté scientifique et des évaluations universitaires, il doit produire des connaissances en lien avec ses compétences. »

Cette réalité, combinée à du financement orienté vers la recherche appliquée, se traduit nécessairement, dans le cadre universitaire, par une prédominance du développement d'innovations technologiques au détriment des innovations humaines et sociales. Lors de l'annonce du dernier budget fédéral, la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) avait d'ailleurs déploré qu'une partie importante du financement de la recherche soit consacrée à de la recherche stratégique dans des secteurs ciblés et au soutien de l'innovation et à la recherche industrielle.

Le professeur St-Jean se dit dubitatif devant la promesse des solutions technologiques pour résoudre la crise climatique : « l'innovation technologique a toujours créé l'illusion de solutionner les problèmes, alors qu'elle ne fait souvent que les complexifier. C'est vrai qu'à court terme, elle règle un problème, mais elle en crée aussi d'autres; tout moyen de transport requiert de l'énergie et cette énergie n'est pas sans coût (d'un point de vue entropique). Idem pour l'agriculture : les engrais ont été très utiles, mais ils polluent et dégradent les sols. C'est pareil pour la 5G : la technologie va permettre davantage de données de circuler, mais déjà, la demande croissante attend cette technologie », fait-il valoir.

DOIT-ON TRANSFORMER L'UNIVERSITÉ ?

Un rapport du scientifique en chef sur « l'Université québécoise du futur », qui a été rendu public à la fin septembre 2020 constate que devant la menace de la crise climatique et de la dégradation de l'environnement, les universités sont sollicitées pour « dicter la forme et l'importance des changements à mettre en œuvre, pour influencer les politiques publiques, accompagner les industries et mieux comprendre comment agir efficacement sur l'opinion publique en cette matière. »

Pour Étienne St-Jean, « la manière dont on produit de la connaissance permet de faire évoluer la société d'une certaine façon, mais en même temps, l'université fait partie du système en lui-même et reproduit le modèle dans lequel elle est ancrée. » Financée par les pouvoirs publics, elle accomplit généralement ce que la société attend d'elle, et actuellement, ces attentes sont centrées sur la gestion des effets causés par les diverses activités humaines, plutôt que sur ses causes. « La remise en question de tout le système ne fait pas partie de ce qui est visé en termes de développement de la recherche », révèle-t-il.

Il existe toutefois des chercheurs plus marginaux, surtout en sciences humaines et sociales, qui proposent des approches novatrices sur des manières de repenser la société et l'économie, selon une approche fondée sur les communs ou la décroissance, par exemple. À l'UQTR, Étienne St-Jean observe les nouvelles cohortes d'entrepreneurs sociaux qui créent des OBNL, des coopératives et des entreprises d'économie sociale. « Je vois de très belles initiatives et des étudiants motivés à résoudre des problèmes sociaux et environnementaux, dit-il, mais ces projets s'insèrent souvent dans la même logique productiviste ou ont des portées transformatrices plutôt limitées ».

Pour porter les valeurs d'une société écologique, les écoles de gestion pourraient-elles réussir à se transformer jusqu'à renier leur penchant pour le consumérisme et la recherche du profit ? « En ce moment, il y a encore des étudiants qui veulent étudier la gestion parce qu'il y a des emplois dans ce domaine, dit Étienne St-Jean. Le besoin de formation est fonction du marché et des dynamiques économiques plus larges. L'université n'y échappe pas ! ». Les transformations radicales que requiert l'urgence climatique mériteraient une large mobilisation d'universitaires de différentes disciplines pour réfléchir à des solutions globales s'attardant directement aux causes. À cet égard, des mouvements tels le Regroupement Des Universitaires prennent la parole pour rappeler l'urgence climatique et l'importance de s'y attarder en priorité, et d'autres tels Manifeste Travail réfléchissent à des moyens pour démocratiser, démarchandiser et dépolluer le travail. « Même si tout n'est pas parfait, l'université demeure un acteur important pour transformer la société et affronter les enjeux auxquels nous faisons face », résume-t-il.

COLLECTE, TRI ET DÉCHIQUETAGE

On s'en occupe... chez vous

2390, rue Louis-Allyson
Trois-Rivières

819 693-6463
www.groupercm.com



Les chargées et chargés de cours de l'UQTR

La recherche de la vérité passe nécessairement par la liberté académique. Celle-ci ne saurait être entravée par quelque pouvoir public ou privé dans le but de nuire au développement de nouvelles connaissances et à leur transmission. La liberté académique est l'un des leviers les plus puissants pour favoriser l'émergence de citoyens responsables, dotés d'une pensée libre et critique, et d'un jugement éclairé.



Passion. Engagement. Fierté.

Syndicat des chargés de cours de l'UQTR
www.uqtr.ca/scfp2661

ENJEUX UNIVERSITAIRES

On s'arrache la clientèle étrangère

L'offre universitaire québécoise se déploie aujourd'hui dans un contexte de marché international. Non seulement les universités s'arrachent-elles les meilleurs chercheur.es, elles entrent également en concurrence pour attirer la clientèle étudiante étrangère.

ALEX DORVAL

CONCURRENCE UNIVERSITAIRE ET CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE

En vigueur depuis 2018, la plus récente version de la Politique québécoise de financement des universités a instauré la déréglementation des frais de scolarité. Alors que l'objectif était de permettre aux universités d'obtenir une nouvelle source de revenus, « cela a mis les universités québécoises en concurrence pour attirer les clientèles étudiantes étrangères. Ça a nui aux universités à l'extérieur des grands centres et à celles qui n'ont pas les programmes les plus populaires », indique M. Bégin-Caouette. Le rapport du scientifique en chef recommande que le gouvernement fasse marche arrière sur cette déréglementation des frais de scolarité et rappelle l'importance d'accroître les synergies au sein du réseau universitaire québécois. Dans son rapport sur l'éducation supérieure de l'après-Covid, la Société Royale du Canada souligne la baisse d'inscriptions des étudiants étrangers en contexte pandémique et appelle le gouvernement fédéral à agir contre la précarité d'un modèle de revenus de plus en plus dépendant de cette clientèle.

Mais au-delà des considérations financières, certains ont fait valoir que le fait de charger jusqu'à dix fois plus cher à des étudiants issus de l'immigration pose divers problèmes sur le plan éthique. « L'éducation n'est pas une marchandise et le financement des universités doit être considéré comme un service public et ne doit pas se faire sur le dos des étudiantes et étudiants étranger », peut-on lire sur le site du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL) qui a rejoint les rangs de la Coalition Unicode (Unies contre la dérégulation des frais de scolarité).

Il faut aussi comprendre selon M. Bégin-Caouette que « les étudiants étrangers sont recrutés aux cycles supérieurs, car ce sont des étudiants de grande qualité qui viennent enrichir notre capacité à faire de la recherche. »

L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE : POUR LE MEILLEUR OU POUR LE PIRE

La dynamique de concurrence entre les universités s'arrachant la clientèle étrangère pourrait également s'accroître en contexte post-pandémique alors que les institutions allongent leur offre de formation à distance. « Sur le plan éthique, c'est actuellement l'enjeu fondamental de l'enseignement à distance », croit Normand Landry, professeur en Sciences humaines, Lettres et Communication à la TÉLUQ et membre chercheur à l'Observatoire du numérique en éducation (ONE).

L'enseignement à distance s'est justifié historiquement comme moyen d'accroître l'accessibilité à des étudiants dont le mode de vie, l'emploi, le contexte familial ou des limitations physiques empêchaient de poursuivre des études supérieures. Mais de ces principes d'accessibilité et de flexibilité, « on est passé à un modèle de volume et une vision marchande de l'éducation supérieure », déplore M. Landry, ajoutant que « le numérique fait assurément partie de l'arsenal des moyens déployés par les universités pour recruter des clientèles étrangères ». Cela s'inscrit selon le professeur dans un contexte de mise en concurrence des universités due au sous-financement public. Le phénomène de « délocalisation et de multiplication des campus » à l'extérieur des lieux d'origine des universités serait également symptomatique de cette « stratégie de mise en concurrence ».

Un autre enjeu relié au numérique est celui de la propriété intellectuelle. À qui appartient le cours ? Au professeur qui l'a monté ? À l'université qui le finance et le met en marché ? Et le chargé de cours là-dedans ?

« Ce n'est pas une problématique propre à la TELUQ, mais des professeur.es m'ont affirmé avoir vu les cours qu'ils ont montés être donnés pendant plusieurs années sans leur consentement », indique M. Landry. « Si le cours n'est plus à jour, c'est la réputation et l'expertise du professeur qui est mise à mal. La question du contrôle



CRÉDITS : DOMINIC BÉRUBÉ

La dynamique de concurrence entre les universités s'arrachant la clientèle étrangère pourrait s'accroître en contexte post-pandémique.

sur la diffusion du cours et sur sa vie, c'est quelque chose de très important et qui devrait être intégré dans les conventions collectives », affirme M. Landry.

Mais les technologies de l'information ne présenteraient pas que des aspects négatifs. « Ça peut amener des enjeux au niveau de l'offre de certains établissements, mais ça peut aussi permettre de pérenniser des formations moins populaires en les ouvrant à des clientèles externes », fait valoir Cathia Papi, directrice de ONE et professeure au Département Éducation à la TÉLUQ. L'enseignement à distance contribuerait également à renforcer l'autonomie d'apprentissage des étudiant.es, « et c'est quelque chose qui va les suivre pendant toute leur vie professionnelle », souligne-t-elle.

Mme Papi est d'avis que le défi principal pour les enseignants est de développer

des nouvelles compétences tout en enseignant, en plus de devoir adapter des cours qui existent déjà à la réalité du numérique. Elle précise en ce sens que la formation J'enseigne à distance a permis d'accompagner à ce jour près de 220 000 utilisateurs de plus de 174 pays. « Le succès vient du fait qu'on en soit pas resté à la formation technologique, mais qu'on a abordé les divers enjeux, contraintes et potentialités du numérique en enseignement. » Cette formation est offerte par la TÉLUQ et le gouvernement du Québec en collaboration avec plusieurs cégeps et universités québécoises. 

SOURCES DISPONIBLES sur notre site [gazettemauricie.com](https://www.gazettemauricie.com)

LE TROU DU DIABLE

C'EST 15 ANS D'ENGAGEMENT SOCIAL, SPORTIF, COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL.



Liberté académique : un grand défi universitaire

La Covid-19 met à rude épreuve notre société, incluant les universités. Il n'y a cependant pas que la pandémie qui a fait réfléchir les universitaires dans les derniers mois. Ils ont été secoués par l'affaire Lieutenant-Duval (chargée de cours suspendue par l'Université d'Ottawa pour avoir utilisé, en classe, un mot « chargé »), surpris par la fermeture de nombreux programmes francophones à l'Université Laurentienne (et par sa mise à l'abri de ses créanciers) et, plus récemment, interpellés par la création d'une commission gouvernementale sur la reconnaissance de la liberté académique.

RENÉ GÉLINAS
SYNDICAT DES CHARGÉS DE COURS DE L'UQTR

Le milieu universitaire est diversifié, fertile, mais aussi complexe et parfois fragile. Ces secousses n'ont pas aidé à atténuer cette fragilité. Inévitablement, les questionnements sur le rôle des universités et sur les défis qu'elles doivent relever ont refait surface. Ce ne sont certainement pas les seuls auxquels ce milieu est confronté, mais la gouvernance des universités, leur financement, leur mission et leurs objectifs de formation en sont quelques-uns. Un autre de ces grands défis qui a récemment alimenté nos réflexions et nos discussions au Syndicat des chargés de cours de l'Université du Québec à Trois-Rivières concerne la liberté académique.

LIBERTÉ ACADÉMIQUE
En consultant les sites web des universités, on constate que leurs énoncés de mission, leurs valeurs et leurs visions n'abordent que timidement un des aspects fondamentaux de l'avancement des connaissances, soit la recherche de la vérité. Il n'est pas question ici d'une vérité universelle absolue, mais plutôt du processus de recherche de vérités factuelles et vérifiables, basées sur des hypothèses valides et testables.

Pour l'avancement des connaissances, il est crucial que cette recherche de vérité puisse se faire librement, sans contraintes illégitimes (les contraintes que l'on pourrait qualifier de légitimes étant, en ce qui nous concerne, définies par les lois encadrant la liberté d'expression). Le cas de la chargée de cours Lieutenant-Duval (Université d'Ottawa) illustre bien que la mise à l'index de certains mots ou sujets de réflexion peut être une atteinte sérieuse à la liberté

académique. Les conséquences sont graves : sans cette liberté, c'est la transmission des connaissances qui est compromise et donc, leur avancement.

Préserver la liberté académique est d'une importance capitale pour les milieux universitaires et le défi est considérable. Pour y arriver, il faut interpellier tant les administrations universitaires que les enseignants, les étudiants et les gouvernements.

S'il est naturel, pour les enseignants, de défendre la liberté académique, il peut en aller autrement pour certaines administrations universitaires. Le cas

Lieutenant-Duval l'illustre bien : la liberté académique ne saura être bien promue et protégée que si elle l'est par les plus hautes instances universitaires. Les notions de protection de l'image institutionnelle, de réputation, de loyauté organisationnelle ou encore de clientélisme doivent être dissociées du concept de liberté académique et de son interprétation. Il importe d'appliquer ce concept sans prises de position arbitraires et sans pressions partisans favorisant sa limitation. Pour citer François Legault, chef du gouvernement québécois, « nos universités devraient être des lieux de débats respectueux, sans censure, et de recherche de la vérité, même quand la vérité peut choquer ».

Concernant les étudiantes et étudiants, il faut leur offrir un parcours universitaire qui favorise l'émergence de citoyens « connaissants », responsables, dotés d'une pensée libre et critique, et d'un jugement éclairé. La liberté académique est l'un des leviers les plus puissants pour y arriver. L'accomplissement efficace de ses fonctions commande que l'enseignant exerce sa liberté académique sereinement, sans crainte de représailles. Sans cette liberté, il devient impossible de présenter aux étudiantes et étudiants les diverses écoles de pensée permettant des réflexions ouvertes, saines et constructives, menant à la nuance, au respect et à l'avancement des connaissances. Tout un défi ! 



LA REMISE EN QUESTION

Aux yeux de plusieurs, l'Université du XXI^e siècle aurait opéré un virage professionnel, s'éloignant graduellement de son rôle de développement de la pensée critique pour se concentrer principalement sur la production de diplômés hyperspécialisés. L'Université étant tributaire du marché de l'emploi et des politiques s'y rattachant, croyez-vous que la pensée critique soit menacée par les exigences de main-d'œuvre de l'État et de l'industrie ? Quels sont les défis auxquels les universités et les universitaires font face pour préserver leur autonomie respective ?

Le cul-de-sac de la spécialisation

PHILIPPE HURTEAU
CHERCHEUR À L'IRIS

« Le monde de demain ne souffrira pas d'un manque de spécialistes, mais bien d'une carence de généralistes ». Je cite de mémoire les mots d'accueil d'un professeur anonyme lors de mon entrée au baccalauréat il y a de cela une vingtaine d'années. À nous, jeunes étudiants motivés, il voulait servir un conseil sous forme d'avertissement : l'université fera tout en son pouvoir pour vous pousser à la surspécialisation, ne vous laissez pas faire!

Le marché du travail a besoin de gens ultra spécialisés. Les entreprises rêvent d'avoir accès à des experts en connaissances utiles et applicables. L'État préfère

la stimulation de la croissance économique à celle de la pensée. S'investir dans un autre chemin, refuser de se laisser enfermer dans un champ disciplinaire précis relève alors d'un acte de résistance.

Pour être clair : il n'est pas question ici d'un refus des démarches scientifiques rigoureuses, le politologue que je suis ne s'improvisera pas généticien du jour au lendemain. Il est plutôt question d'un refus critique des cloisons étanches entre les disciplines et, plus fondamentalement encore, d'une position de principe en faveur d'une actualisation large et immédiate de la curiosité intellectuelle.

Sous prétexte d'efficacité, de meilleurs rendements et de rehaussement de la

production (lire ici la maximisation des retombées de recherche), c'est cette curiosité « originelle » qui est mis à mal par l'université contemporaine. Comme le monde est vaste, la volonté de connaissance doit l'être tout autant. Refuser de se spécialiser, revient à agir en intellectuel libre : aller là où nous mène nos enquêtes et réflexions, suivre les chemins tumultueux des contradictions de notre époque et s'investir dans la société en pédagogue et non comme simple accompagnateur de l'économie du savoir.

Pour ma part, être un généraliste veut dire m'intéresser aux théories économiques et fiscales afin de mieux saisir la conjoncture actuelle. Cela veut aussi dire de m'attarder aux philosophies du social, à la genèse de

notre société par-delà ses mythes fondateurs. Être un généraliste, c'est aussi avoir consacré sept ans de ma vie à l'étude de l'émergence, dans la France du 19^e siècle, du socialisme comme courant politique. Et la liste peut s'allonger : histoire des politiques d'habitation, débats sur les seuils minimaux à offrir en termes de solidarité sociale, compréhension des mécanismes de la financiarisation économique, retour incessant aux dynamiques de la féodalité de l'an 1000 en occident, etc.

L'université du 21^e siècle gagnerait à être construite de cette manière. Favoriser le butinage, avec liberté et audace. 



Pour traverser
une pandémie,
ça prend une
bonne dose d'endurance.



Mais surtout, votre 2^e dose de vaccin.

**L'effet combiné des deux doses assure
une meilleure protection contre la COVID-19,
pour une plus longue durée.**

**Assurez-vous de recevoir
la 2^e dose de votre vaccin.**

Sortir du glyphosate : entre mal nécessaire et urgence d'agir



PHOTO : FOTOKOSTIC, ISTOCKPHOTO

Ottawa est finalement intervenu début août pour suspendre les requêtes de Bayer et Syngenta auprès de Santé Canada visant le rehaussement des limites de matières résiduelles (LMR) de pesticides admises sur certaines légumineuses et petits fruits.

La récente requête du géant Bayer, auprès de Santé Canada pour rehausser les limites de matières résiduelles (LMR) de glyphosate admises sur certaines légumineuses (haricots et pois secs) et noix, a suscité une levée de boucliers au Québec, tant de la part de consommateurs, que d'environnementalistes, de scientifiques et de producteurs, provoquant ainsi l'intervention du gouvernement Trudeau qui a pris la décision de suspendre cette requête ainsi que celle de Syngenta visant un rehaussement des LMR permis dans la culture de certains petits fruits. Cette victoire de l'opinion publique et des groupes de pression environnementalistes signifie-t-elle pour autant que le vent commence à tourner et que le Canada soit sur le point de sortir de sa dépendance au glyphosate ?



ALEX DORVAL

L'intensification de l'agriculture et l'industrialisation de plusieurs maillons de la chaîne alimentaire ont sans doute permis de répondre à certains enjeux de sécurité alimentaire, notamment sur le plan de l'approvisionnement à l'échelle mondiale. Mais de nouvelles préoccupations ont surgi vers la fin du XX^e siècle quant aux enjeux de santé reliés à l'utilisation de semences OGM, d'engrais de synthèse et de pesticides.

Des enjeux de santé humaine à ceux de la santé des sols,

« On n'est pas utopiste, on sait qu'on ne peut pas sortir demain matin de notre dépendance aux pesticides. 100 % des cultures OGM au Canada sont faites pour tolérer le fameux Round-up »

- Thibault Rehn, coordonnateur chez Vigilance OGM #sortirduglyphosate

« on s'est mis à parler de la santé des écosystèmes, et donc d'une santé globale qui signifie qu'on ne peut pas penser une sans l'autre », explique Patrick Mundler, agroéconomiste et professeur à l'Université Laval.

La prise de conscience des producteurs face aux enjeux reliés à la santé des sols est bien présente, mais tous ne semblent pas s'entendre sur le niveau d'urgence et les moyens pour opérer le virage agroécologique.

« La santé des sols c'est une préoccupation plus présente ces dernières années, mais il y a encore peu de références vulgarisées et émises par le réseau de transfert des connaissances agricoles pour que les agriculteurs soient prêts à adopter ces nouvelles pratiques. Mais il faut tout de même savoir que ce ne sont pas tous les sols qui ne sont pas en santé et il faut aussi s'entendre sur les méthodes pour établir qu'un sol est en santé ou non », fait valoir Christian Overbeek, président des Producteurs de grain du Québec (PGQ).

Pour Louis Robert, agronome et auteur du livre Pour le bien de la terre, les connaissances et moyens de transferts sont bien présents au sein du réseau public et la problématique se situerait plutôt au niveau de l'encadrement politique.

« Le transfert a été négligé au Québec et il n'y a assurément pas assez d'agronomes au sein

du réseau public. On a un objectif de réduction des pesticides depuis 1992, mais au-delà de l'expression de cette volonté politique, on n'a jamais réussi à baisser. Puis il y a de l'ingérence de l'industrie des pesticides à toutes les étapes de la chaîne de transfert, tant dans les comités de travail de l'OAQ qu'à l'UPA. Mais il y a aussi une résistance idéologique du côté des associations de producteurs qui sont historiquement méfiants par rapport à ce qui vient du public. »

M. Robert propose que le gouvernement mette l'Ordre des agronomes sous tutelle pour éviter les conflits d'intérêts et revoie ses programmes pour soutenir ceux qui travaillent à réduire leur recours aux pesticides. Mais l'agronome ne croit pas à l'approche coercitive : « si les pesticides sont utilisés de façon inutile, pourquoi est-ce que ça prendrait des lois pour faire adopter des techniques qui sont démontrées comme étant rentables pour les producteurs ? L'enjeu est plutôt au niveau du service-conseil agronomique qui est noyauté par l'industrie. Mais les règlements détournent l'attention du producteur. »

« On n'est pas utopiste, on sait qu'on ne peut pas sortir demain matin de notre dépendance aux pesticides. 100 % des cultures OGM au Canada sont faites pour tolérer le fameux Round-up » - Thibault Rehn, coordonnateur chez Vigilance OGM #sortirduglyphosate

Vigilance OGM récolte des signatures dans le cadre de sa campagne #sortirduglyphosate. Le plan de l'organisme pour sortir de notre dépendance aux pesticides comprend 15 revendications.

« Nos revendications sont de diminuer les prescriptions de pesticides en s'assurant de séparer la vente de ceux-ci de la prescription agronomique », fait valoir Thibault Rehn de Vigilance OGM. « Il y a aussi le modèle d'assurance de la Financière agricole et des programmes de l'État qui sont faits pour encourager le recours au glyphosate. Puis il est primordial de se baser sur des études indépendantes et non les études de l'industrie. Santé Canada se base principalement sur les études de l'industrie, ce qui est problématique. » Selon M. Overbeek, ceux qui croient que Santé Canada se base uniquement sur des études de l'industrie sont dans une « situation d'erreur de fait ».

PESTICIDES, MALADIES ET CONTROVERSES

La controverse entourant les usages du pesticide Round-up du fabricant Bayer s'est accentuée ces dernières années, alors que le glyphosate, ingrédient actif, fut déclaré « cancérigène probable » par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). 70 % des 83 études publiées et examinées par cet organisme onusien lyonnais ont démontré la génotoxicité du glyphosate, c'est-à-dire sa faculté à endommager l'ADN et ultimement à provoquer un cancer. En mars dernier, le gouvernement québécois emboîtait le pas à la France et d'autres pays en reconnaissant le parkinson

comme maladie professionnelle reliée aux pesticides.

Des témoignages sur l'influence de l'industrie des pesticides dans la recherche scientifique furent dévoilés au grand public par des agronomes du MAPAQ, dont le lanceur d'alerte Louis Robert et les travaux des journalistes Thomas Gerbet de Radio-Canada et de l'équipe du journal Le Devoir.

Fait intrigant, la revue de presse des médias canadiens semble révéler que l'indignation qui a gagné la société demeure quasi exclusive au Québec.

Multipliant les chapeaux, Christian Overbeek est rapidement devenu le principal visé dans cette affaire. M. Overbeek est à la fois président des PGQ et membre du comité exécutif de l'Union des producteurs agricoles (UPA). Il était également président du Centre de recherche sur les grains (CÉROM) jusqu'en 2019, agronome (maintenant retraité), et à l'époque, lobbyiste enregistré pour l'industrie des pesticides.

Ce dernier se targue toutefois d'avoir toujours su respecter les bonnes pratiques des organisations et semblait plutôt d'avis que les médias et la population ont été plus enclins à s'indigner qu'à s'informer sur les réalités agricoles et dynamiques de marché qui poussent certains agriculteurs à recourir aux pesticides. 9

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

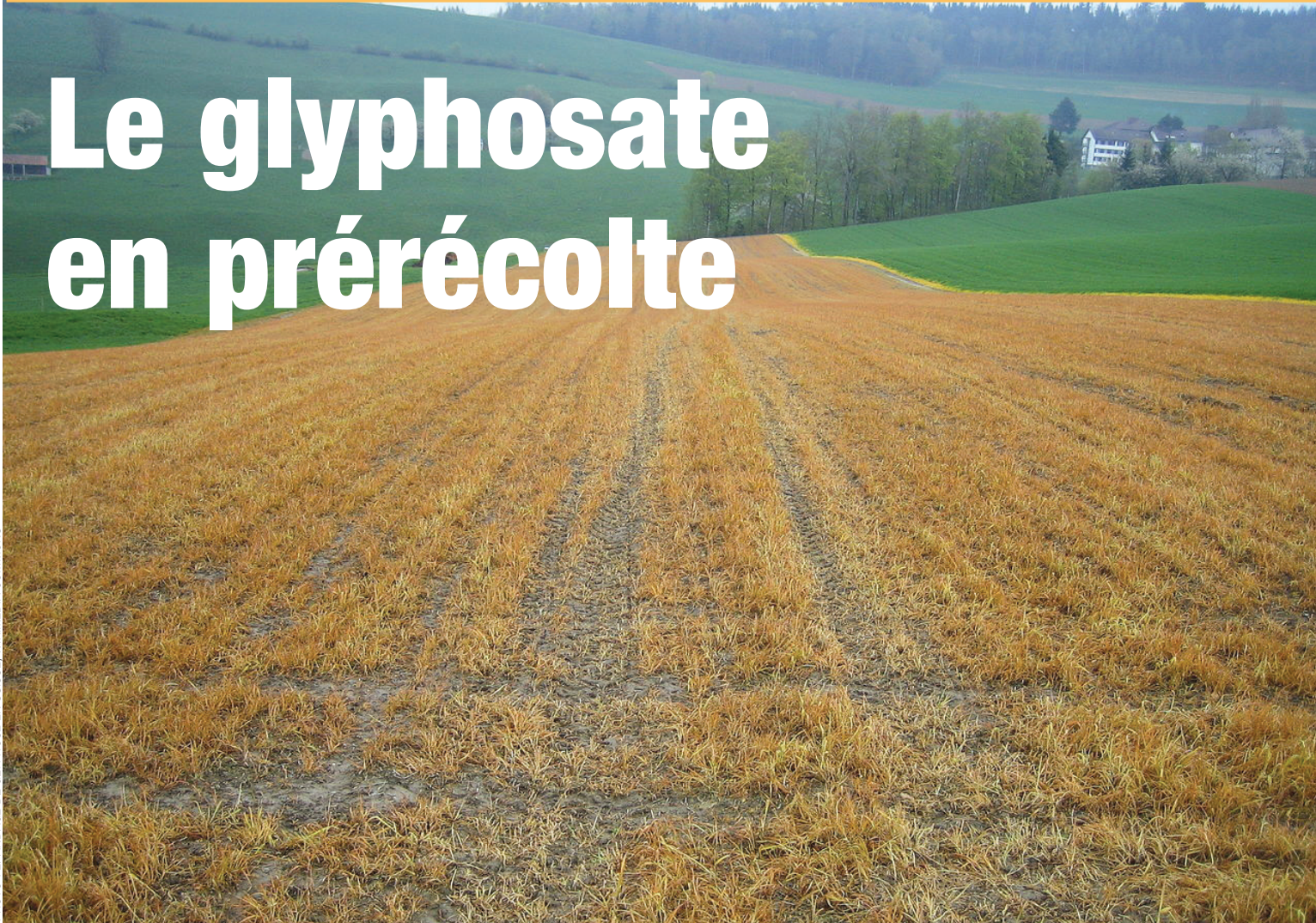


PHOTO : ÉPANDAGE DE GLYPHOSÉ EN SUISSE. WIKIMEDIA COMMONS

Le glyphosate en prérécolte

Producteur de pois à soupe à St-Justin, François Gagnon s’expliquait mal les motifs derrière la requête de Bayer : « Il n’existe à ma connaissance aucune semence de légumineuse résistante aux pesticides, ce qui fait que personne à ma connaissance ne produise des légumineuses en ayant recours à ceux-ci. », indique l’agriculteur avant d’ajouter «... sauf peut-être pour brûler et faciliter la prérécolte. » Ce recours au glyphosate comme asséchant ou « défoliant » visant à préfaner la récolte en fin de saison pour en faciliter la moisson serait-il de plus en plus répandu ?

ALEX DORVAL

S’il était déjà de notoriété publique que des agriculteurs canadiens des grandes prairies se servent du glyphosate pour arroser en prérécolte, l’éten- due de cette pratique chez les producteurs de grain québé- cois reste difficile à estimer. Selon M. Overbeek, cet usage demeure marginal actuelle- ment dans la province. Mais M. Gagnon, producteur et membre du syndicat présidé par M. Overbeek, croit pour sa part qu’on sous-estime le nombre de producteurs de grains québécois ayant recours au glyphosate en prérécolte.

« Je pense que la pratique est plus répandue qu’il dit [M. Overbeek, NDLR]. On joue sur la confiance de la population envers les agriculteurs et on joue sur la santé publique. Si le glyphosate est appliqué en prérécolte, c’est sûr qu’il va y avoir des traces jusque dans l’assiette. Le glyphosate est un excellent herbicide lorsqu’il est utilisé au printemps. On ne devrait jamais l’utiliser avant la récolte, ça devrait être défendu. Ce n’est pas un desséchant. » - François Gagnon – produc- teur grandes cultures et pois à soupe, Saint-Justin, MRC de Maskinongé.

MÊME AU QUÉBEC...

La Financière agricole, assu- reur public, avait suscité de l’indignation l’année dernière en remboursant près d’une centaine de producteurs pour leur usage du Round-up à ces fins pratiques.

« Il ne faut pas oublier que cha- cun des dossiers assujettis à la Financière agricole a été traité

sous la supervision d’un agro- nome. C’était une convenance entre les PGQ et l’assureur. Si ce n’était pas possible de faire de l’andainage, on pouvait appliquer un défoliant et pro- fiter de la compensation de la Financière agricole », explique Christian Overbeek.

Des groupes environnementa- listes et agronomes contactés par notre équipe ont toutefois déploré « le double discours du président des PGQ » qui à leurs yeux se serait montré plus d’une fois enclin à se préoccu- per de l’industrie des pesticides plutôt qu’aux enjeux de santé reliés à ceux-ci.

EXIGENCES DES TRANSFORMATEURS ET DES ACCORDS INTERNATIONAUX

Conscients des nouvelles attentes des consommateurs qui souhaitent avoir accès à des produits locaux, sains et issus d’une production raisonnée ou biologique, plusieurs agricul- teurs expliquent qu’ils doivent à la fois conjuguer cette réa- lité avec celles des cahiers de charge des transformateurs et des exigences dans le contexte des accords de libre-échange.

« Au Québec la majorité des agriculteurs font du blé sans glyphosate, mais nos trans- formateurs ne veulent pas identifier cette particularité sur les tablettes », déplore Paul Caplette, producteur de blé d’hiver à St-Roger. Puisque les producteurs du Québec ne font pas assez de blé pour le pain, les transformateurs s’approvisionnent dans divers pays et donc ne peuvent assu- rer un produit exclusivement sans glyphosate. « Ça nous prend juste un transformateur

qui va oser mettre “Farine du Québec sans glyphosate” sur son étiquette de pain pour que les autres suivent », croit M. Caplette.

Également producteur de haricots secs sans glyphosate, ce dernier remarque une hausse de la demande pour des grains sans pesticides destinés à l’ali- mentation humaine directe. « Mais le système de marchan- disage est formaté pour l’indus- trie et les normes et standards de qualité pour la transforma- tion de grains pour l’alimenta- tion humaine sont si complexes que c’est plus payant de vendre de la céréale pour les cochons. », ajoute-t-il. « On n’est pas capable de passer par-dessus ces barrières pour se rendre au consommateur. C’est pour ça que c’est à la fois fâchant et bles- sant de voir Santé Canada qui va parfois contre la demande du consommateur, car c’est nous qui mangeons la claque sur la margoulette. Ce n’est pas vrai que ça fait 40 ans qu’on fait de la merde. » M. Caplette quali- fie de « sage décision » celle du gouvernement Trudeau de sus- pendre la requête de Bayer.

La réalité semble que les mar- chés soient de plus en plus segmentés et intriqués dans les accords internationaux, et cela apporterait son lot de défis. C’est pour tenter d’uniformi- ser les normes internationales régissant l’usage du glypho- sate (dont le Codex) que Bayer justifie sa requête. Mais cet argument fait réagir certains observateurs qui y voient une forme de distorsion de la no- tion de réciprocité des normes : « Bayer dit que c’est pour fluidi- fier le commerce international, mais ça ne fait pas de sens si les

normes sont déjà plus sévères ici », souligne l’agroéconomiste Patrick Mundler.

« Quand il y a des accords de libre-échange qui sont signés, on vient souvent niveler par le bas les normes des pays plus stricts. La réciprocité des normes devrait servir à avoir de meilleures normes et ce n’est pas la voie sur laquelle le Canada semble s’engager », déplore pour sa part Thibault Rehn chez Vigilance OGM, contacté quelques jours avant la décision du gouvernement de suspendre la requête.

L’ALIMENTATION VÉGÉTALE EN CAUSE ?

Tant chez les Producteurs de grains du Québec que chez les Grain Growers of Canada, on remarque une hausse de la de- mande pour les protéagineux, dont les lentilles et pois secs. Les personnes interrogées croient qu’il est fort possible que la requête de Bayer ait été reliée à cette nouvelle demande de la part des consommateurs canadiens.

Il pourrait par exemple s’agir de la demande de grands transformateurs canadiens se lançant dans le marché de l’alimentation végétale et souhaitant s’approvisionner à l’international où les normes sont moins sévères. Ou encore, « il peut certainement y avoir des producteurs étrangers intéressés par le marché cana- dien. Comme des producteurs d’ici intéressés par les marchés étrangers. C’est le jeu du com- merce international », indique M. Overbeek. 

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazetteauricie.com

LES HAUTS ET LES BAS DE LA MINI-MAISON

(SUITE DE LA PAGE 3)

LES PETITS DÉFIS

Pour Maxime Leclerc-Gingras, l’un des défis de la vie dans une mini-maison au Québec réside dans le manque d’espace pour gérer les vêtements, l’hiver. « C’est un peu pénible pour des gens qui, comme nous, travaillent dehors. Il nous manque de l’espace pour sécher les vêtements, car nous n’avons pas de sècheuse, et aussi pour les entreposer d’une saison à l’autre. Sur le web, on voit des jolies photos de mini-maisons dans lesquelles rien ne traîne, mais la réalité est tout autre. »

Vivre à deux dans un espace exigu n’est pas pour tout le monde. Maxime croit cepen- dant que sa vie de couple s’est enrichie de cette expérience. « Tu as intérêt à ne pas avoir de chicane, c’est tellement petit qu’il n’y a pas de coin pour aller bouder ! », plaisante-t-il.

LIBRES DE S’ADONNER À LEUR PASSION

Libéré des préoccupations habituelles relatives à l’habi- tation, comme l’entretien et le ménage, le couple, propriétaire d’une pension pour chiens, peut se concentrer sur ses activi- tés principales, soit prendre soin des animaux qui leur sont confiés et offrir des sorties de traîneau à chien durant la sai- son hivernale.

Sans hypothèque et sans compte d’Hydro, ce style de vie est économique, « surtout dans le sens que cela nous enlève la pression de devoir aller chercher plus de revenus », explique celui qui dit apprécier les divertisse- ments simples comme jouer de la guitare ou observer les papil- lons et les oiseaux. Cela ne veut pas dire que nous sommes oisifs pour autant, précise-t-il, notre travail est exigeant, mais notre énergie est consacrée à des occupations qui nous animent et qui nous rendent heureux. Je me fais payer pour jouer avec des chiens ! Je n’ai jamais l’im- pression de travailler, même si ça m’occupe à temps plein. »

Maxime Leclerc-Gingras a conscience que son mode de vie est « un peu extrême », mais il estime qu’il devrait y avoir de la place pour une plus grande diversité des modes de vie. « On n’est pas obligés d’être pri- sonniers de nos cartes de cré- dit et des pressions sociales à consommer. Se créer un modèle où la vie prend le pas sur le tra- vail et non le contraire, cela est possible », témoigne-t-il. 

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazetteauricie.com

La rentrée post-secondaire : des luttes à continuer en « présentiel »

Les débats et les luttes menés dans les institutions d'enseignement post-secondaires ont abondamment nourri l'actualité ces derniers mois. La notion sociologique de champ offre une clé de compréhension quant à l'utilité de mener ces débats et ces luttes.

MARC LANGLOIS

BOURDIEU ET LA NOTION DE CHAMP

Selon le sociologue Pierre Bourdieu, la notion de champ renvoie à des espaces où il y a « des enjeux, des intérêts, des rapports de force et des relations de pouvoir » entre les individus et les institutions. Le paysage social serait ainsi composé de plusieurs champs, ces espaces où des phénomènes macro-sociologiques s'articulent de manières spécifiques à chacun des champs. Ce sont des espaces à la fois relativement autonomes et interdépendants, en ce sens qu'ils peuvent s'influencer mutuellement. Par exemple, comme dans la société en général, le champ de l'éducation post-secondaire peut faire face à des enjeux environnementaux, de racisme systémique et de privatisation des institutions mais qui s'articuleront selon des logiques propres au milieu de l'éducation post-secondaire.

LE CHAMP DES LUTTES

Le 27 septembre 2019 avait lieu une importante mobilisation revendiquant davantage d'actions de la classe

politique pour lutter contre les changements climatiques. Cette mobilisation, portée de manière importante par les associations étudiantes, a été freinée par le confinement prolongé imposé par la COVID-19. Or, avec les conclusions alarmantes du dernier rapport du GIEC et les prochaines élections fédérales, ces revendications demeurent pertinentes et tomberaient à point pour « inviter la planète au parlement » et remettre la lutte et l'adaptation aux changements climatiques à l'ordre du jour politique.

À l'automne 2020, les médias ont abondamment traité du fait que les universités semblent désormais être des espaces où le racisme et la discrimination systémiques sont dénoncés par des groupes ethnoculturels qui les fréquentent. Les universités ont eu à faire face à des revendications visant un milieu éducatif davantage diversifié, équitable et inclusif tout en remettant en cause des contenus de cours délicats qui perpétuent des mécanismes de domination et d'oppression. De plus, certains établissements ont aussi entamé

des démarches de décolonisation, afin de favoriser l'inclusion, la réussite et la réconciliation avec les Premiers Peuples.

Parallèlement, un débat sur la liberté académique des professeur.es s'est déroulé dans l'espace public. Encore importe-t-il de souligner que la plus grande menace à la liberté académique n'est pas les revendications des wokes mais plutôt la marchandisation du savoir, remettant ainsi en cause le financement privé des universités et de la recherche. Les établissements universitaires sont désormais soumis à des logiques de gestion conformes aux intérêts des bailleurs de fonds, des entreprises privées et des besoins du marché de travail. L'exemple de la restructuration de l'offre des programmes à l'Université Laurentienne est en ce sens très éloquent.

Bref, avec ce devoir de mémoire, souhaitons aux personnes concernées une bonne rentrée scolaire en « présentiel » (si les conditions sanitaires avec le variant delta le permettent) et surtout, espérons que les différent.es acteurs

et actrices du milieu de l'éducation continueront à mener ces débats et ces luttes. En cherchant à améliorer leur position dans le champ de l'éducation post-secondaire, ils et elles peuvent être des vecteurs de transformations institutionnelles et sociétales importants et ce, même si certaines personnes les remettent en cause en affirmant qu'elles ne « croient » pas aux changements climatiques ou au racisme systémique. D'ailleurs, la crédibilité de la recherche scientifique réalisée au sein du champ de l'éducation post-secondaire ainsi attaquée est aussi une lutte à mener contre les acteurs et actrices des autres champs que sont, par exemple, les entreprises privées, les médias et l'État. C'est en débordant dans les autres champs de la société que ces enjeux ont un potentiel de changement social pour davantage de justice sociale et de justice climatique. 

SOURCES DISPONIBLES *sur notre site gazetteauricie.com*

ÉLECTIONS MUNICIPALES

La possible petite révolution de l'Action civique de Trois-Rivières

Les nouvelles règles de reconnaissance des partis politiques municipaux pourraient légitimer l'Action civique de Trois-Rivières et enraciner à long terme les partis dans le paysage politique de Trois-Rivières.

LUC MASSICOTTE

Après avoir fait durer l'attente, le nouveau, et seul parti politique de la scène municipale à Trois-Rivières, confirmera la nomination de son chef à l'occasion de son assemblée de ce soir. Jean-Claude Ayotte, cofondateur du parti, deviendra le premier chef de la formation politique. Bien que désigné comme chef et alors qu'il confirme vouloir faire son entrée à l'hôtel de ville, il faudra attendre pour savoir s'il sera candidat à la mairie de Trois-Rivières lors du scrutin du 7 novembre prochain ou s'il voudra occuper un siège de conseiller. Une nomination tardive à quelques semaines du déclenchement de la campagne électorale.

LES AVANTAGES D'UN PARTI

Bien qu'il soit singulier que la vie politique municipale d'une des dix plus grandes villes du Québec se déroule encore en dehors de toute dynamique de partis politiques, la tentative de l'Action civique de convaincre les électeurs de placer leur confiance dans une bannière de parti n'est pas la première. L'expérience passée de Force 3R, lors de l'élection de 2013 n'a pas permis de faire élire des candidats.

Or, depuis l'aventure infructueuse de Force 3R, les règles de reconnaissance des partis politiques municipaux ont changé et les cofondateurs du parti n'ont pas manqué de bien saisir l'opportunité. Si l'Action civique devait faire élire un.e seul.e élu.e et/ou atteindre 1%

des votes, son équipe pourrait jouir de certains avantages qui lui confèreraient une position enviable sur l'échiquier politique.

UN FINANCEMENT SOLIDE

Il faut d'abord s'intéresser aux règles de financement. Bien que ses coffres soient actuellement modestement garnis, l'Action civique aura le loisir de procéder à du financement populaire durant la campagne, mais également au cours des quatre prochaines années.

Plus enviable encore, la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités induit que les partis politiques municipaux obtenant 1% du suffrage reçoivent une enveloppe de financement public qu'ils partagent entre eux au sein d'une même municipalité. L'Action civique étant le seul parti en lice, il pourrait recevoir l'ensemble de la cagnotte sans partage, équivalent à un financement annuel calculé à plusieurs dizaines de milliers de dollars. Un trésor suffisant pour assumer du personnel et les moyens de se faire connaître et promouvoir leurs intérêts. Une somme importante que bien des élus indépendants lorgneraient.

UNE VITRINE D'OPPOSITION

Les villes peuvent également consentir, pour les partis politiques, à un système de colistier. Le chef de l'Action civique et chef du parti pourrait, en vertu de ce système, associer son nom également à une candidature de district au côté d'un.e candidat.e de son parti.

Par exemple, dans des Carrefours, les électeurs pourraient avoir un « ticket Stéphane Guay/Jean-Claude Ayotte ». Advenant que le chef du parti ne soit pas élu maire, mais que les électeurs du district choisissent d'élire le « ticket », le candidat du district peut céder son siège au candidat défait à la mairie pour permettre au chef d'exercer sa présence à l'hôtel de ville.

Or, il relève du conseil municipal d'adopter le principe du colistier. Dans un conseil trifluvien qui ne connaît pas d'élus de parti, le conseil municipal acceptera-t-il d'opter pour un système de colistier avant la prochaine élection? Refuser ce privilège au seul parti qui affronte des indépendants serait un pied de nez très peu subtil au candidat Ayotte. Mais refuser d'adhérer à un principe, reconnu notamment par Montréal et Québec, pourrait donner l'image d'une élite politique renfrognée qui défend ses privilèges. Il y a de plus beaux habits à vêtir pour partir en campagne.

Le chef de l'Action civique ne manifeste que peu d'appétit pour mener la bataille de la reconnaissance du colistier, un débat d'initiés et de chroniqueurs politiques. Le parti envisage plutôt une stratégie audacieuse : atteindre une majorité de conseillers élus (8), ce qui donnerait au parti le « contrôle » du conseil, une force mathématique plus tangible encore que les pouvoirs de la mairie; parlez-en à Yves Lévesque. Mais dans un paysage politique pluriel, le conseil

municipal devrait peut-être s'engager à régler la question.

Mais tout ceci s'arrêtera si l'Action civique ne fait élire aucune personne. D'autant qu'aucune annonce de candidature de district n'est faite au moment d'écrire ces lignes. Cette campagne sera un test permettant de voir si le parti a suffisamment de maturité pour concentrer ses maigres ressources dans les districts les plus susceptibles d'être favorables au parti. Un.e seul.e élu.e et/ou 1% du vote est la clé de la pérennité.

La nomination de J.C. Ayotte à titre de candidat à la mairie est un plan B, voir C de l'aveu même de ce dernier. L'équipe n'a pas su attirer de candidat vedette pour les représenter à la mairie. Nul doute que J.C. Ayotte possède les compétences pour faire campagne habilement. Mais la recette magique électorale répond à d'autres impératifs que l'expérience de conseiller politique.

S'il s'avérait que l'Action civique fasse une percée, même modeste, elle pourrait bien marquer le début d'une ère politique nouvelle pour Trois-Rivières, où indépendants et partis se côtoient. Et tout cela survient, pendant que certains acteurs de la scène politique s'époumonent encore à dire que l'électorat ne veut pas des partis. 

SOURCES DISPONIBLES *sur notre site gazetteauricie.com*

Les Premières Nations et l'accès aux études supérieures

Pendant longtemps, les Autochtones furent considérés comme des sauvages du fait qu'ils ne partageaient pas la culture européenne, comme en témoigne le discours tenu en 1883 par le Premier ministre du Canada, John A. Macdonald. De 1933 jusqu'au début des années 1950, les diplômés des pensionnats souhaitant être admis à l'université étaient tenus de signer un certificat d'émancipation émis par le gouvernement fédéral et faisant foi d'un renoncement à leur statut d'Indien. Ce n'est qu'avec le projet de loi C-31 de 1985 que ces étudiants et leurs descendants ont pu récupérer leur identité légale. Bien que la laïcisation de l'éducation autochtone soit officiellement entrée en vigueur en 1969, le dernier pensionnat indien du Québec ne ferma ses portes qu'en 1980. Il faudra attendre l'année 1996 pour que se termine définitivement le régime des pensionnats indiens au Canada.

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE TROIS-RIVIÈRES

Des efforts constants doivent être déployés pour faciliter l'adaptation des étudiants autochtones dans un milieu scolaire non autochtone. Le choc culturel est un grand défi pour les étudiants qui quittent leur communauté d'origine. Le cursus scolaire n'est pas modifié à ce jour pour plusieurs établissements. Les méthodes d'enseignement, de type « maître-élève », s'avèrent peu compatibles avec la culture autochtone.

Les Autochtones subissent depuis longtemps une désorganisation sociale due au fait qu'ils sont, depuis 1876, sous la tutelle du gouvernement fédéral, laquelle tend à les marginaliser. Cette marginalisation les a toujours positionnés en second rang avec l'idée préconçue qu'ils étaient inférieurs à toute culture dite civilisée. Ils n'ont d'ailleurs pu obtenir le droit de vote qu'à partir des années

soixante. Même si leur situation juridique a changé considérablement depuis 1982 avec la reconnaissance de leurs droits dans un texte constitutionnel, il n'empêche qu'ils ne sont toujours pas protégés juridiquement contre la discrimination.

DÉMOCRATISATION DE L'ACCÈS AU SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

Il est indéniable que le Québec défend la nécessité de démocratiser l'accès au système public d'éducation postsecondaire. Nous constatons une réelle volonté des universités d'adapter leurs programmes à la réalité autochtone, en modifiant leurs façons d'accueillir les étudiants autochtones, en engageant du personnel autochtone, et en favorisant la représentativité autochtone au sein des associations étudiantes. Mais ces actions n'ont pas encore comblé le fossé qui existe entre le nombre



Pavillon des Premiers-Peuples de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

de diplômés non autochtones et autochtones.

Rappelons que seule l'éducation des « Indiens inscrits » et des Inuits est assurée par le gouvernement fédéral, plus précisément par le ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada. Elle est offerte dans des écoles fédérales à l'intérieur des collectivités des

Premières Nations qui sont principalement gérées par les conseils tribaux ou de bandes et par le ministère lui-même.

Malgré la volonté de démocratisation de l'enseignement supérieur, les inégalités de chances sont toujours présentes au Canada. Le rapport de la Fondation canadienne des bourses d'études du

millénaire fait état d'écarts d'accès au postsecondaire qui touchent aussi bien les populations socialement et géographiquement défavorisées que les minorités ethnoculturelles comme les immigrants et les Autochtones. 9

LIRE LA SUITE sur notre site gazettemauricie.com

9 MÉDIA PARTENAIRE

LE GARAGE TRUDEL REDÉMARRE À SAINT-NARCISSE

Une belle histoire de solidarité

Le 12 juillet dernier, un incendie ravageait entièrement le Garage Jean Trudel, un garage de mécanique générale établi à Saint-Narcisse depuis plus de 60 ans. Ce fut un immense choc pour les propriétaires bien sûr, mais aussi pour toute la communauté narcissoise.

ERIC MORASSE

BULLETIN DES CHENAU

Yvan Trudel et Nicole Veillette, les propriétaires, se retrouvaient devant le choix de reconstruire ou de fermer tout bonnement l'entreprise. Nombreux étaient les citoyens

à tenter de trouver des solutions. Parmi eux Éric Duguay et Annie Domaine, propriétaires de l'entreprise d'excavation JPG Bergeron, qui ont d'abord offert au couple d'utiliser leur garage en attendant. Ces derniers avaient toutefois décidé de ne pas relancer le garage.

« C'est venu me chercher, j'en n'ai pas dormi de la nuit », nous raconte Annie Domaine. Pour elle, il était inconcevable que Saint-Narcisse n'ait plus de service de mécanique général. Au matin, elle et son conjoint décidaient de repartir le garage.

Un revirement qui a fort impressionné le maire de Saint-Narcisse, Guy Veillette, et le rend, par la bande, très fier de sa communauté. « Ce sont des personnes qui ont des valeurs de solidarité et d'ancrage dans la communauté qui sont fondamentales à Saint-Narcisse ».

C'est ainsi que renaît l'entreprise au sein de JPG Bergeron. On conserve le même numéro de téléphone ainsi que le nom Garage Trudel en hommage au propriétaire et à son père Jean Trudel, qui a fondé le garage il y a plus de 60 ans.

Élément extrêmement important, on a réintégré les trois employés, Marc Baribeau, Marc-André Frigon et Guy Gervais, qui étaient bien heureux d'avoir cette opportunité de retrouver leur clientèle.

Entre les nouveaux et anciens propriétaires, tout comme avec les employés, la chimie a opéré instantanément. « En parlant avec Annie, j'ai tout de suite su que c'était la relève », dit M. Trudel. Éric Duguay confirme que les deux couples d'entrepreneurs ont cette même philosophie de service à la communauté qui guide leurs entreprises.

Ainsi, depuis le 30 août, c'est au 53, rue Principale que les clients retrouveront le même service exceptionnel du Garage Trudel. Ce sont les principaux services de mécanique générale qui sont relancés pour commencer, mais l'offre s'étendra tout au long de l'année, à mesure que les aménagements seront faits au garage de JPG Bergeron.

« Nous sommes tellement heureux de voir que les citoyens pourront toujours obtenir des services et que « nos p'tits gars » (les employés) demeurent en poste. C'est vraiment une belle consolation dans les circonstances, » conclut Yvan Trudel. 9



CRÉDITS : BULLETIN DES CHENAU

C'est plein d'émotion, mais avec une grande confiance en l'avenir que la transition s'est faite pour le Garage Trudel. De gauche à droite : Yvan Trudel et Nicole Veillette, anciens propriétaires, Marc Baribeau, pilier de l'équipe du garage, Éric Duguay et Annie Domaine, propriétaires des Entreprises JPG Bergeron qui relancent les services du garage.



JOURNAUX
MENSUELS
D'ACTUALITÉ
LOCALE

LE BULLETIN
des Chenaux

LE BULLETIN
de Mékinac

PORTE-PAROLE
DE LA
COMMUNAUTÉ
DANS LES
MRC DE MÉKINAC
ET DES CHENAU

44, chemin Rivière-à-Veillet
Bureau 220,
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
G0X 2R0

819 840-3091
info@lebulletindeschenaux.com
publicite@lebulletindeschenaux.com

Revoir le système agro-alimentaire actuel

La crise alimentaire provoquée par la forte hausse de prix des produits agricoles en 2007-2009 et la crise écologique provoquent une remise en question des systèmes agricoles et alimentaires actuels, lesquels sont de plus en plus soumis au monde de la finance et au libre-échange commercial. En effet, depuis l'accord de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) en 1994, l'agriculture et la nourriture sont considérées comme une simple marchandise commerciale. Les récents accords de libre-échange avec les États-Unis, l'Europe et les pays du Pacifique (ACEUM, AECG, PTP) ont poussé encore plus loin cette idée que l'agriculture et la nourriture ne constituent plus une exception, comme l'est encore un peu la culture.



ALAIN DUMAS
ÉCONOMISTE

LA FINANCIARISATION DE L'AGRICULTURE

Si la production agricole a pu augmenter au XX^e siècle, c'est grâce à une augmentation de la productivité. En utilisant plus de machines, d'engrais chimiques, de pesticides, d'énergie et d'eau, on a réussi à accroître les rendements. Mais pour rivaliser sur des marchés internationaux libéralisés (ou moins protégés), les producteurs agricoles ont dû se spécialiser davantage et produire toujours plus et toujours plus vite. Pour ce faire, les exploitations agricoles ont dû grossir, se mécaniser davantage et utiliser toujours plus d'intrants (engrais, etc.), ce qui a entraîné des coûts et des besoins financiers accrus.

Dès lors, le monde agricole s'est enfermé dans une spirale de l'endettement, laquelle s'est amplifiée par le phénomène de la financiarisation de l'agriculture, où les gros investisseurs (des fonds spéculatifs pour la plupart) voient dans l'agriculture une autre source de rendements élevés à court terme.

Au Québec, la financiarisation de l'agriculture concerne plus particulièrement

l'achat de terres agricoles par des fonds d'investissement, dont la part des acquisitions est passée de 1 % à 12 % entre 2009 et 2018.¹ Cette incursion de la finance dans l'agriculture québécoise n'est pas étrangère au triplement de la valeur des terres agricoles, laquelle procure à ces fonds des rendements financiers entre 8 % et 10 %, soit beaucoup plus que les rendements des producteurs agricoles qui doivent s'endetter davantage.

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MENACÉE

Le modèle de l'agriculture industrielle financiarisé semble être sur le point d'atteindre ses limites. Déjà que la croissance de la productivité des principales cultures augmente faiblement depuis les années 1990 (autour de 1 % pour le maïs, le riz et le blé), les réserves souterraines d'eau, la qualité des sols et la biodiversité se tarissent rapidement. De plus, ces pratiques se sont montrées coûteuses pour l'environnement, voire pour la santé.

Alors que le système agricole est responsable du quart des émissions de gaz à effet de serre et que la production mondiale pèse déjà lourdement sur les ressources de la Terre, pourrions-nous répondre à la hausse de la demande mondiale de manière durable, compte tenu des impacts des changements climatiques? En effet, les phénomènes météorologiques extrêmes, comme les sécheresses et les inondations, qui se font déjà sentir, ne

feront que s'amplifier dans les décennies futures. L'ONU imputait la hausse de la faim dans le monde (entre 2015 et 2017) aux changements climatiques responsables d'une moindre production des céréales dans certaines régions du monde.

La sécurité alimentaire concerne aussi la qualité de la nourriture. On mesure de plus en plus l'impact sanitaire et nutritionnel des pratiques agro-alimentaires actuelles. Si d'un côté, on enregistre une baisse des coûts de la nourriture, il en va de même du côté de la valeur nutritionnelle des produits transformés : plus de gras trans qui augmentent le mauvais cholestérol, plus d'additifs comme les colorants, les agents de conservation et les exhausteurs de goût qui rendent les consommateurs davantage addictifs aux produits qui entraînent des excès de poids, de l'hyperglycémie et de l'hypertension, lesquels causent le quart des décès prématurés !

Enfin, le gaspillage alimentaire qui représente le tiers des aliments destinés à la consommation humaine dans le monde n'est pas étranger au système agricole et alimentaire actuel. Plus de 1,3 milliard de tonnes d'aliments sont gaspillées chaque année dans le monde pour diverses raisons : des producteurs qui jettent leurs excédents non vendus; des chaînes de supermarché qui refusent des aliments non conformes à leurs critères (couleur, taille,

forme, etc.); des défaillances de conservation des entrepôts et des moyens de transport; et enfin un gaspillage alimentaire important, lequel est imputable à des consommateurs des pays riches habitués à des aliments à bas prix à longueur d'années.

QUELLES SONT LES ALTERNATIVES ?

Il va sans dire que le modèle actuel n'est pas viable à long terme. Des changements s'imposent pour assurer la sécurité alimentaire de la planète. À court terme, les États doivent remettre à l'ordre du jour l'exception agricole en introduisant une clause de sauvegarde dans les accords commerciaux, laquelle permettrait à l'État d'accorder un soutien financier à la production locale afin d'assurer la souveraineté alimentaire. À moyen et à long terme, il faudra revenir à un modèle agricole plus respectueux du climat et des conditions des sols, lequel offrirait une plus diversité d'aliments riches en nutriments. À cet égard, l'agro-écologie (ou l'agriculture durable) s'avère incontournable pour l'avenir car elle prend en considération le rôle de la biodiversité comme facteur de production. 9

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

Vous êtes entrepreneur ou dirigeant d'entreprise?

Venez découvrir ou redécouvrir les services de la Zone entrepreneuriale

- Développer des liens solides avec des dirigeants d'entreprises qui partagent les mêmes enjeux et défis que vous
- Bénéficier d'une relation professionnelle avec un mentor d'expérience soigneusement choisi pour vous
- Profiter d'un soutien stratégique dans la relance et la croissance de votre entreprise

La Zone donne les moyens à **L'HUMAIN** entrepreneur **D'AMÉLIORER** ses compétences par le partage entre pairs dans un lieu **CONVIVIAL** et **BIENVEILLANT**.



► lazoneentrepreneuriale.ca



L'impasse afghane

Le 15 août dernier, les Talibans revenaient à Kaboul après en avoir été chassés il y a deux décennies par les forces militaires occidentales. Ces événements surviennent à peine quelques semaines après le retrait des forces militaires américaines (2 juillet), ce qui nous force à réfléchir et évaluer le bien-fondé de l'intervention militaire occidentale depuis vingt ans (2001-2021). Ce qui se voulait d'abord être une chasse à Al-Qaïda et Oussama Ben Laden au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 était rapidement devenu une mission pérenne de reconstruction d'un pays en proie à des décennies d'affrontements.

DANIEL LANDRY
COMITÉ DE SOLIDARITÉ/ TROIS-RIVIÈRES

Les justifications publiques de cette mission étaient fort louables : libération d'un peuple, droits des femmes, démocratisation d'un pays. La construction d'écoles a d'ailleurs permis à plusieurs jeunes Afghanes d'améliorer temporairement leur sort. Cependant, a posteriori, il semble que la mission était totalement inadaptée à la réalité du terrain. À bien des égards, les militaires canadiens (et à plus forte raison les Américains) étaient perçus comme des envahisseurs et des occupants.

En ce qui a trait à la portion canadienne de cette mission, il s'avère difficile de la percevoir autrement que comme un échec retentissant. Au-delà des dépenses de près de 20 milliards de dollars affectés à ce conflit, ce sont plus de 160 Canadiens et canadiennes qui ont perdu la vie en Afghanistan pendant la mission (2001-2014). Le rôle des Forces armées canadiennes a été particulièrement éprouvant, vu leurs responsabilités dans la région à haut risque de Kandahar. Encore aujourd'hui, des centaines de militaires et ex-militaires paient un lourd tribut à cette mission (pensons aux anciens combattants et anciennes combattantes victimes du syndrome de stress post-traumatique).

Avec la mise en place précipitée de l'Émirat islamique d'Afghanistan par cette version 2.0 des Talibans, on cherche maintenant à tirer des leçons et comprendre ce qui est arrivé. Aussi étrange que cela puisse paraître, les présidences Obama, Trump et Biden ont ceci en commun : elles souhaitent rompre avec l'idée de l'Amérique gendarme du monde. Le retrait de l'Afghanistan fait suite à celui d'Irak (2011) et de Syrie (2019) et vient créer une véritable rupture avec l'idée de l'Amérique toute-puissante qu'on se faisait dans les années ayant suivi la chute de l'Union soviétique (décennies 1990 et 2000)¹. Devant le retour des Talibans, certains pourraient regretter cette attitude de retrait et dénoncer ce nouvel isolationnisme américain. Cependant, aussi puissants que puissent être les moyens militaires des États-Unis, rien n'indique qu'ils puissent transformer par la force ces pays où ils interviennent depuis des décennies. Rien n'indique que le *hard power* américain ait donné quelque résultat satisfaisant que ce soit concernant la démocratisation ou les droits des femmes. Rien n'indique d'ailleurs que les dirigeants américains aient jamais eu la réelle volonté de poursuivre ces idéaux. Leurs motivations profondes n'étaient-elles pas plutôt strictement géostratégiques, l'Afghanistan partageant des frontières communes avec l'Iran, le Pakistan et la Chine?

En somme, jusqu'à tout récemment, on pouvait se laisser convaincre par la rhétorique démocratique et croire que tous ces investissements en Afghanistan (en vies humaines et en argent) n'avaient pas été vains. Le retour des Talibans présente clairement l'impasse afghane et sonne le glas de cette naïveté. Il nous invite à

repenser les relations internationales selon le paradigme de la coopération plutôt que celui du colonialisme et de ses formes dérivées. Le premier pas de cette coopération passera assurément par l'accueil de milliers de personnes réfugiées qui, dans les prochains mois, voudront fuir le ressac taliban. 



PHOTO : CAPORAL KEITH WAZNY, FORCES ARMÉES CANADIENNES

Le retour des Talibans à Kaboul force la remise en question de l'intervention militaire canadienne qui aura coûté plus de 20 milliards de dollars au trésor public et aura entraîné la mort de plus de 160 Canadiens et Canadiennes.

Cinq (autres) choses à savoir sur Haïti

L'assassinat du président d'Haïti, Jovenel Moïse, en juillet 2021, et un important séisme en août ont plongé à nouveau le pays dans une crise politique et humanitaire. Instabilité politique, désastres naturels, violences, la couverture médiatique dominante a alors dépeint Haïti comme le « pays le plus pauvre de l'Amérique ». On mentionne rarement que ce sont les racines impérialistes – historiques et en cours – qui sont au cœur des crises affectant Haïti. Je vous propose « cinq (autres) choses à savoir », pour sortir du misérabilisme et nous positionner en solidarité avec le peuple haïtien.

FLORIE DUMAS-KEMP
COMITÉ DE SOLIDARITÉ TROIS-RIVIÈRES

1. APPAUVRIR LA NATION NOIRE LIBÉRÉE
Haïti est né d'une révolte d'esclaves, la seule ayant réussi dans l'histoire moderne. La révolution haïtienne (1791-1804) a mené à l'abolition de l'esclavage sur l'île, puis à l'indépendance de la République d'Haïti.

La France a ordonné à Haïti de lui payer une « compensation » de 150 millions de francs (environ 21 milliards USD) en dommages et intérêts pour la perte des revenus d'esclavage. Haïti a été forcé de payer cette dette astronomique jusqu'en 1947. Cette « dette d'indépendance » a empêché Haïti de développer ses infrastructures et services publics, sa propre agriculture, etc. « La France s'est essentiellement assurée que le peuple haïtien continuerait à subir les effets économiques de l'esclavage pendant des générations et des générations », avance l'historienne Marlene Daut.

2. L'IMPÉRIALISME ET LES INTÉRÊTS OCCIDENTAUX
Haïti a donc payé cher pour son indépendance. Et les puissances occidentales ont continué de la lui faire payer, d'une manière ou d'une autre. L'ingérence des États-Unis a pris plusieurs formes : embargo, occupation militaire entre 1915 et 1934, soutien politique et financier aux dictateurs Duvalier jusqu'à leur chute, coups d'État en 1990 et en

2004 contre le premier président élu démocratiquement (et progressiste) Jean-Bertrand Aristide, etc. En d'autres termes, l'instabilité politique du pays n'est pas fortuite. « C'est quelque chose qui a été conçu, planifié et maintenu par des forces d'occupation étrangères », affirme l'auteur et militant canado-haïtien Jean Saint-Vil.

3. LE COUP D'ÉTAT DE 2004, PRÉPARÉ À OTTAWA
La politique étrangère du Canada participe activement à cette ingérence. Plus particulièrement depuis 2003, lorsqu'une rencontre secrète se tient à Ottawa pour planifier le renversement du président Aristide. Intitulée « Initiative d'Ottawa sur Haïti », la rencontre rassemblait des représentants des États-Unis, des Amériques, de France, et d'Europe, mais aucun d'Haïti.

Un an plus tard, en 2004, le président Aristide est enlevé par les forces américaines et déporté en République centrafricaine, tandis que les forces armées canadiennes montent la garde à l'aéroport de Port-au-Prince. Sept mille élu·e·s sont démis·e·s de leurs fonctions. Des réformes économiques (privatisations, coupures) sont imposées et une mission militaire de « maintien de paix » est instaurée. La police nationale haïtienne, soutenue et formée par la GRC, a par la suite commis de nombreuses violations de droits humains documentées.

4. LE CORE GROUP
En somme, plusieurs s'entendent pour dire que depuis 2004, Haïti est occupé militairement et contrôlé par des forces étrangères. S'en est suivie une série d'élections bidons aboutissant toujours à des présidents pro-Occident, très souvent en continuité – directe ou indirecte – avec le régime Duvalier. Le *Core Group*, composé entre autres du Canada, des États-Unis, de la France et de l'ONU, a été mis sur pied pour gérer les « missions de paix » en Haïti et surveiller les affaires haïtiennes. D'ailleurs, le groupe soutenait Jovenel Moïse, dont le mandat était expiré, malgré ses dérives autoritaires et répressives. Encore aujourd'hui, ce groupe poursuit son interférence et appuie largement le nouveau Premier ministre en place, Ariel Henry.

5. LES DEMANDES DES MOUVEMENTS SOCIAUX
Avant sa mort, les mouvements sociaux haïtiens réclamaient le départ de Moïse,

mais plus largement, c'est « une lutte contre un système qui s'est construit sur l'exclusion, les inégalités sociales, la corruption et la mauvaise gouvernance » notait une coalition de féministes haïtiennes en juin 2021. Selon Black Alliance for Peace, l'une des principales demandes des récentes mobilisations massives était que « toutes les puissances occidentales quittent Haïti ». Au Canada, « La seule initiative qu'Ottawa doit prendre en faveur d'Haïti est de se retirer du Core Group et de laisser Haïti respirer! », réclame le collectif Solidarité Québec-Haïti.

La volonté du peuple d'Haïti doit être respectée, « même si cela contredit les intérêts des industries canadiennes », rappelle Kevin Edmonds, professeur en études caribéennes. Au vu de l'histoire et de notre implication dans l'instabilité politique haïtienne, exigeons que la politique étrangère canadienne respecte la souveraineté pleine et entière du peuple d'Haïti. 

POUR AGIR ET EN SAVOIR PLUS

COMITÉ DE SOLIDARITÉ/TROIS-RIVIÈRES
819 373-2598 - WWW.CS3R.ORG - WWW.IN-TERRE-ACTIF.COM



COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES

L'animatrice de Racines mauriciennes, Valérie Deschamps, nous propose de l'accompagner à travers son périple en Mauricie alors qu'elle va à la rencontre de Pierre, Louise, Simone et bien d'autres personnes âgées de notre territoire à la recherche des histoires fascinantes du monde ordinaire; ces histoires qui au fil du temps ont tricoté notre identité collective régionale.

Cette série est produite par La Gazette de la Mauricie et présentée par la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie. Elle est aussi rendue possible grâce à la contribution du Gouvernement du Québec et de son programme Québec ami des aînés.



La ferme Caron, une longue tradition familiale

Une dynastie de pionniers et de pionnières. C'est ainsi que je qualifierais la famille Caron. Des défricheurs, des bâtisseurs, des architectes de la nouveauté. Présents depuis le tout début de la colonie française, les Caron ont fait leur place sur le territoire québécois. À la fin du XX^e siècle et au début du XXI^e, c'est le tour de Gaétan Caron et sa femme Christiane Julien d'entrer dans la tradition familiale et de faire partie de nos Racines mauriciennes.



VALÉRIE DESCHAMPS

Le printemps s'installait lors de notre visite dans le secteur Saint-Louis-de-France. Les dernières neiges fondaient au soleil qui lui, réchauffait le toit de tôle de la vieille demeure de la rue Louis-de-France. C'est que cette maison, ainsi que celle voisine, appartiennent aux Caron depuis de nombreuses générations. « C'était mon arrière-grand-père qui habitait ici. À côté, c'est mon grand-père qui l'a construite après s'être marié. Aujourd'hui, j'habite là où mon arrière-grand-père a vécu et ma fille, où mon père et moi avons grandi. Après toutes ces années, c'est encore dans la famille ! », raconte fièrement Gaétan.

Ouvert comme un livre d'histoire, le propriétaire de la ferme Caron nous amène sur les traces de ses ancêtres. « Si on remonte au tout début, le premier à être arrivé ici s'appelait Robert. Il travaillait pour la Compagnie des Cent-Associés. Il avait un genre de contrat avec eux-autres et après X nombre d'année, il était libéré, pouvait rester ici et avoir un lot », explique l'agriculteur. Par la

suite, les descendants de Robert se sont installés un peu partout. Passant par la Côte-de-Beaupré et par Saint-Roch-des-Aulnaies, certains ont fini leurs vieux jours en Mauricie. Le premier à arriver dans la région, c'est Antoine Caron. Son fils avait une terre sur le rang Beauséjour à Louiseville (anciennement Rivière-du-Loup en haut), sur le bord de la rivière Maskinongé. Ses deux fils, quant à eux, sont venus s'installer ici, dans le comté de Saint-Maurice. « Parce que Saint-Louis faisait partie de Saint-Maurice à l'époque », élabore Gaétan. C'est donc depuis la fin du XIX^e siècle que les Caron sont sur ces terres. « Moi, je suis la sixième génération, ma fille la septième et mes petits-enfants la huitième dans la maison. On s'échange ça d'une génération à l'autre. Tant que ça reste dans la famille! » ajoute-t-il en riant.

UNE SITUATION PARTICULIÈRE

Mais l'agriculture, ça change, ça évolue. Dans le dernier tiers du XX^e siècle, il devient difficile pour les petites fermes de survivre au Québec. Les investissements en argent et en temps deviennent trop importants pour les propriétaires. Cette situation n'a pas épargné le père de Gaétan, alors propriétaire à l'époque. C'est à ce moment que tout s'est organisé pour le couple

Gaétan-Christianne. « Disons que l'occasion s'est présentée. On s'est dit que c'était le temps ou jamais. Moi ça m'intéressait et je savais que c'était important pour Gaétan », raconte Christiane. « On était jeunes un peu par exemple », rajoute Gaétan de bon cœur! Jeunes certes, mais remplis d'ambition.

Avant leur arrivée, la ferme n'était pas dans sa meilleure posture. « Il restait à peu près sept ou huit vaches, mon oncle ne pouvait plus aider mon père. Lui entretenait juste les terres pour ne pas que ça pousse en friche! », explique Gaétan. « Il faut dire que la ferme de mon père, c'était une petite ferme laitière dès le début. Quand j'étais jeune, on avait 10 à 12 vaches qu'on trayait à la main. Mais vers la fin, on n'avait plus vraiment de vaches laitières. C'était seulement pour la boucherie », se souvient l'agriculteur. « Et disons que pour nous, c'était impensable de poursuivre dans cet angle-là », renchérit Christiane.

UN PROJET À LEUR IMAGE

Et comme je l'affirmais d'entrée de jeu, les Caron, ce sont des architectes de la nouveauté. Dès qu'ils sont devenus propriétaires, ils ont décidé d'aller à contre-courant. « On voulait garder une petite ferme. On ne voulait pas de grosse

ferme. On la voulait à dimension humaine. Ça été un peu ardu. On cherchait un créneau, aussi. » explique Christiane esquissant un sourire complice vers son partenaire. Après quelques années dans la production laitière et bovine, les Caron ont opté pour une nouvelle approche. Nouvelle pour eux, mais également pour l'industrie dans les années 1980 : l'agriculture biologique. « La première fois que je suis allé voir un agronome, on venait d'acheter et je lui ai dit que je voulais possiblement faire du bio. Il m'a répondu : « Moi changer quatre trente sous pour une piastre, là ! » Mais quelques temps après, cet agronome-là est devenu un vendu du bio ! », révèle Gaétan. « Il faut dire que les fraises biologiques, ça n'existait pratiquement pas! », renchérit Christiane. « Gaétan a lu beaucoup et est autodidacte. Il s'est d'ailleurs beaucoup impliqué dans la fondation du mouvement pour l'agriculture biodynamique, le MABD », raconte-t-elle avec fierté.

En plus des fraises bio, le fromage de chèvre s'implanta à la Ferme Caron. C'est au retour d'un voyage en Europe que le couple a eu l'idée de se lancer dans cette nouvelle aventure. « Le fromage de chèvre au Québec, en 1987, il n'y en avait presque pas. C'est drôle parce qu'on faisait toutes sortes d'expositions et de foires alimentaires. Certains étaient intéressés, mais la majorité étaient distants », se rappelle Christiane. « Ça a pris au moins 20 ans avant que ça prenne de l'ampleur », ajoute Gaétan.

Défis après défis, la ferme Caron a fait honneur à la tradition familiale et a, elle aussi, fait sa place dans l'histoire familiale. Et parce que comme pour un champ, ça peut être long récolter ce que l'on a semé et qu'il faut y croire : « Si tu vois surtout tous les défis que tu as surmontés, tu laisses souvent tomber au début. Tu as le projet, tu as l'ambition. Tu te lances. Tu abats les murs à mesure. »

Et comme l'histoire ne s'arrête pas là, découvrez-en plus sur l'histoire de la ferme Caron, grâce aux 2 épisodes de la baladodiffusion en vous rendant sur le www.racinesmauriciennes.com

Découvrez tous les plus récents épisodes de la série Racines mauriciennes sur le site racinesmauriciennes.com



Christiane Julien et Gaétan Caron sont parmi les pionniers en agriculture biologique dans la région. Ils ont décidé d'être à l'avant-garde tout en poursuivant la longue tradition agricole de la famille Caron.

Brève histoire du mouvement étudiant à l'UQTR

À sa fondation par le gouvernement du Québec, le 18 décembre 1968, l'Université du Québec (UQ) est le seul réseau universitaire public au Canada. À cette époque, les étudiants et étudiantes du Québec avaient déjà commencé à s'organiser pour défendre leurs intérêts. De novembre 1963 à sa dissolution en 1969, car jugée « trop bureaucratique », il existait l'Union générale des étudiants du Québec (UGEQ), une fédération d'associations étudiantes rassemblant l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke. C'est la première des fédérations québécoises étudiantes, née d'une scission dans la Fédération nationale des étudiants universitaires du Canada (FNEUC/NFCUS), créée en 1927, après plusieurs tentatives de réforme.



JEAN-FRANÇOIS
VEILLEUX

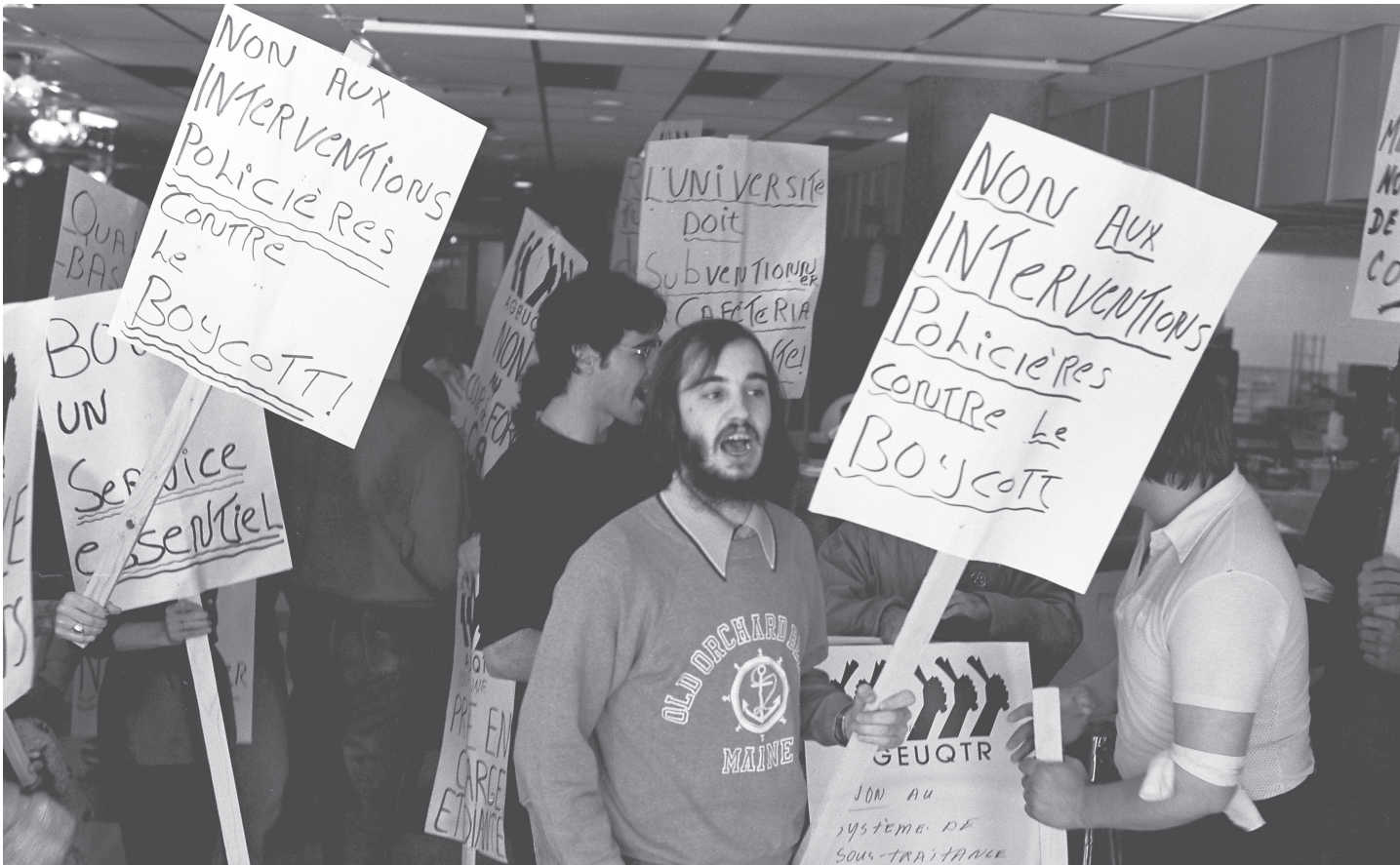
Après avoir plaidé pour la gratuité scolaire en 1966, l'UGEQ participe au mouvement de contestation qui culmine avec une grève étudiante à l'automne 1968, parfois surnommée le « mai 68 québécois ». Leur principale revendication était l'obtention d'une deuxième université francophone à Montréal, c'est-à-dire une accessibilité accrue à l'éducation supérieure pour la majorité française de la population québécoise.

LES ÉTUDIANTS S'ORGANISENT

En janvier 1972, plus de 150 étudiants provenant d'une quarantaine de Cégeps et d'universités québécoises se rassemblent en congrès à Trois-Rivières pour discuter de l'avenir du mouvement étudiant. Ensemble, ils fondent un Front des étudiants du Québec (FEQ) qui reprend le discours de l'UGEQ selon lequel « les étudiants sont des travailleurs intellectuels et des agents premiers de leur formation ». C'est pourquoi ils doivent s'immiscer dans les affaires des institutions d'enseignement, mais aussi dans la société. D'ailleurs, selon sa charte adoptée, le FEQ défend l'idée d'un Québec indépendant et socialiste.

Toutefois, c'est un échec et le FEQ disparaît en mai 1973. Les étudiants ne sont pas encore prêts à créer un regroupement national. Il faut attendre le 22 mars 1975 pour qu'un organisme devienne la voix officielle des étudiants du Québec : l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ), regroupant 70 000 étudiants venant de 24 collèges et cinq universités, dans le but d'assurer la « promotion, le développement et la protection des intérêts matériels, professionnels, culturels et sociaux des étudiants ».

Y participent notamment l'AGEUQAC (Chicoutimi), l'AGEUQAM (Montréal) et l'AGEUQTR (Trois-Rivières), fondée en assemblée générale, le 19 mars 1975, dans l'espoir de créer un syndicat étudiant. Entretemps, l'UQTR avait



BOYCOTT DE LA CAFETERIA DE L'UQTR. CRÉDITS : AGE

Fondée le 19 mars 1969, afin de s'inscrire dans le réseau national des universités québécoises issu de la Révolution tranquille, l'Université du Québec à Trois-Rivières a connu quelques moments de crise. Prenons quelques minutes pour revenir sur l'histoire et l'épanouissement de son association étudiante.

eu l'Association pour le regroupement des étudiants par module (AREM), mais celle-ci fut éphémère et n'a existé que l'espace d'une session en 1974. Toutefois, l'AGE UQTR dut attendre deux ans pour obtenir ses lettres patentes, émises par le gouvernement du Québec, le 5 janvier 1977.

La première action de l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières consiste à occuper le Complexe sportif (26 mars 1975) puis le Pavillon Pierre-Boucher (1er avril) afin de sauver la session paralysée par une grève des professeurs. Rapidement, une entente de reconnaissance mutuelle et de coalition est signée entre le syndicat des professeurs et l'AGE UQTR. En conséquence, les étudiants pouvaient remplacer sur les piquets de grève les professeurs à qui on avait interdit de manifester sur le campus. Finalement, une entente avec l'administration est intervenue à la mi-avril.

Ce ne sera pas la première ni la dernière fois que les professeurs de l'UQTR seront en grève, pour diverses raisons. Outre la grève générale illimitée des chargés de cours de l'UQTR du 6 novembre 2000 au 8 janvier 2001, on peut penser notamment à la grève des 341 professeurs à l'hiver 2008 ou au lock-out décrété en mai 2019 par le recteur de l'époque afin de couper l'herbe sous le pied à la grève des professeurs. Ces événements furent traumatisants pour certains acteurs et ont même encore des répercussions négatives.

L'AGE UQTR AUJOURD'HUI

Regroupant tous les étudiants du campus de Trois-Rivières, soit environ 10 500 membres, l'AGE UQTR a comme mission de veiller « à la protection et à la promotion des droits et des intérêts étudiants ». De plus, tout en organisant la vie étudiante sur le campus, l'association générale offre divers services, tant au niveau académique, financier, politique, médical (assurances santé),

familial (halte-garderie), ludique (le café-bistro La Chasse-Galerie existe depuis 1998) que médiatique (la radio CFOU 89,1 FM, fondée en septembre 1997, fêtera ses 25 ans en 2022 et le journal Zone Campus, fondé le 5 septembre 2005). Elle se décrit désormais comme « le plus important groupe jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec » !

Par contre, il ne faut pas la confondre avec l'Association générale des étudiants hors campus (AGEHC UQTR), reconnue par l'AGE UQTR dès 1988 et restructurée en 2020, qui regroupe environ 3 500 étudiants par session régulière, principalement à Drummondville, à Québec, en Montérégie et dans Lanaudière. Ils représentent aussi les étudiants de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) à Nicolet et d'autres étudiants dans des programmes de formation continue et à l'École Internationale de Français (EIF) de l'UQTR. L'AGEHC est indépendante de l'AGE UQTR depuis la loi 32 adoptée par le gouvernement en 2003.

Lors de l'historique grève étudiante en 2012, l'AGE UQTR s'est illustrée à de nombreuses reprises comme l'un des maillons essentiels du mouvement national étudiant sur le territoire québécois, notamment dans la défense des étudiant(e)s en région face au poids politique des universités montréalaises. Au printemps 2022, à l'occasion du dixième anniversaire du « printemps érable », j'aborderai plus précisément cette fois où l'AGE UQTR est entrée en « grève générale illimitée » pour la première fois de son histoire... 📰



CRÉDITS : AGE

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

Parcours d’œuvres éphémères : un numéro artistique à la fois humain, original et poignant

Cet été, un parcours d’œuvres éphémères enrichit et embellit plusieurs parcs et espaces publics de Trois-Rivières. Peut-être as-tu déjà été surpris ou émerveillé par la découverte de certaines œuvres au cœur de la ville? Quelques créations sont installées pour plusieurs semaines, alors que des prestations ont plutôt lieu à des moments bien précis. C’était le cas de l’intervention artistique nommée *Extension d’un souffle : quintette pour sons, corps et roues*.

CULTURE TROIS-RIVIÈRES
PUBLIREPORTAGE

Présenté le 17 juillet dernier, l’événement mettait de l’avant deux artistes professionnelles et trois participantes de La Fenêtre. Tu connais cet organisme? Il vise l’inclusion sociale des personnes ayant des limitations physiques et/ou mentales par le biais des arts et de la culture. On y offre une grande diversité de cours : peinture, sculpture, verre, danse, et plus encore.

Afin d’en savoir davantage sur le numéro qui sortait carrément des sentiers battus, j’ai eu l’occasion de m’entretenir avec Isabelle Clermont et Camille Brisson. Elles sont toutes deux à la fois artistes en arts visuels et musiciennes. Camille est également médiatrice culturelle, et Isabelle donne des ateliers en musique et en danse, notamment à la Fenêtre. Elles m’ont parlé avec passion de leur projet commun et porteur de sens, qui mettait en lumière toute la puissance et la profondeur de l’être humain, peu importe ses différences.

D’abord, quelle était l’ambiance dans laquelle se tenait la prestation?

En fait, ce n’était pas comparable à un concert traditionnel puisque ce que l’on offrait au spectateur, c’est trois courts moments intimes et précieux, vécus à l’emporte-pièce. Le numéro a eu lieu dans l’espace vert du Sanctuaire Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine, près du tombeau et de la grotte, avec vue sur le fleuve. L’atmosphère qui y régnait favorisait une belle connexion avec la nature et avec le moment présent.

Pouvez-vous me décrire le décor que vous avez créé et qui a inspiré votre performance?

Nous avons produit huit grandes bannières de tissu qui comportaient des partitions graphiques. À la différence d’une partition conventionnelle, une partition graphique est composée d’éléments visuels qui représentent des codes pour diriger la musique. Nous en avons conçu trois chacune, et deux ont été réalisées par les participantes de la Fenêtre. Elles se sont vraiment éclatées en créant leurs œuvres! Les partitions étaient très colorées. On y trouvait des symboles forts résultant de nos démarches respectives, soit des formes, des lignes, des roues, des racines et des insectes. Les bannières ont été suspendues aux arbres et descendaient jusqu’au sol, délimitant ainsi un grand et vaste demi-cercle où se déroulait la prestation.



La performance artistique *Extension d’un souffle : quintette pour sons, corps et roues* regroupait les arts visuels, la création musicale et la danse exploratoire.

Quels étaient vos rôles et celui des participantes de La Fenêtre lors de l’événement?

Le projet découlait des cours de danse exploratoire et de musique créative donnés par Isabelle qui ont eu lieu de janvier à juin à la Fenêtre. Les participantes, Annie-Kim Charest-Talbot et Anne-Sophie Provencher, sont toutes deux en fauteuil roulant. Marylène Massé, l’accompagnatrice, présente quant à elle une limitation visuelle. Anne-Kim et Anne-Sophie, avec l’aide de Marylène, faisaient des gestes s’apparentant à de la danse contemporaine, en s’inspirant des partitions graphiques qui leur servaient de repères. Elles maniaient également parfois différents objets tels que des roues et des racines colorées. Ce sont elles qui nous guidaient pour produire les sons et bruits, provenant de nos instruments soit la flûte, la harpe, le piccolo et l’orgue. Nous étions toutes les deux en retrait, pour laisser une plus grande place aux participantes de la Fenêtre. Nous souhaitions que ce soit elles, les étoiles du numéro.

Était-ce un numéro chorégraphié ou improvisé?

Il y avait une certaine chorégraphie avec des points de repère, mais également beaucoup de spontanéité et de liberté. En plus, la promotion a eu lieu seulement quelques jours avant et fournissait très peu de détails. Notre intervention a donc revêtu la forme d’un happening, un événement venant surprendre les invités comme les passants, n’existant que dans un court laps de temps.

Pourquoi avez-vous choisi le Sanctuaire?

Les lieux de culte et patrimoniaux offrent non seulement une magnifique sonorité, mais il y a également toute une charge émotionnelle et historique qui en émane. Ces endroits ont été longtemps des repères pour la société, et même s’ils sont moins prisés, ils engendrent toujours autant d’émerveillement. La douceur et la bienveillance de ces lieux de recueillement ajoutent à la magie des arts qui y sont présentés.

À travers notre discussion, je sens une grande admiration de votre part pour les participantes de l’organisme La Fenêtre. Pouvez-vous me dire ce que cela représente pour vous d’avoir collaboré avec elles?

Ces femmes ont énormément de talent et d’idées. Les impliquer dans un tel projet de recherche et de création, c’est leur permettre que leur poésie se déploie, s’extériorise. Ce n’est pas juste nous qui avons quelque chose à leur apprendre, bien au contraire. Leur sensibilité et leur vision du monde nous poussent à poser un regard différent sur ce qui nous entoure. Malheureusement, on parle souvent de leurs limites alors que l’on devrait axer davantage sur toutes les possibilités qui s’offrent à elles. Leur univers créatif et intellectuel est débordant, ça bouillonne dans leur esprit! Pour nous, c’est tout naturel et fort enrichissant d’aller à leur rencontre, de briser les tabous et ainsi, de démocratiser les arts.

C’était la première fois que vous faisiez équipe toutes les deux pour un projet artistique, croyez-vous reconduire l’expérience dans le futur?

Absolument! Déjà, nous avons enregistré notre performance afin de pouvoir la conserver dans nos archives. Nous partageons plusieurs points communs comme artistes. *Extension d’un souffle : quintette pour sons, corps et roues* est une amorce, une prise d’action vers un projet de recherche et de création à moyen et long terme s’intitulant OUIR. Nous avons d’ailleurs une diffusion au programme en avril 2022, à l’invitation de Tour de Bras, qui se déroule lors des RMS, Rencontres de musiques spontanées à Rimouski. Cette édition totalement féminine mettra en lumière des créatrices provenant des quatre coins du Québec. 📍

POUR EN SAVOIR PLUS sur les artistes Isabelle Clermont et Camille Brisson, visitez leurs sites Web :

www.isabelleclermont.com
www.camillebrisson.ca

Suggestions littéraires

LAURENCE PRIMEAU, LIBRAIRE

Notre guerre contre le sexisme ordinaire

Katia Vecchio – Kev Sherry
– Helen Mullane



Juste avant que son défilé de mannequinat ne commence, Sophie reçoit la triste nouvelle par l’intermédiaire de Michèle, son amie du lycée. Elle se remémore alors les événements bouleversants, mais aussi les souvenirs associés à leur amitié.

Alors que Sophie était studieuse et discrète, Michèle était plutôt mollo et cynique, préférant fumer des joints plutôt que d’aller s’enfermer entre les quatre murs de la bibliothèque. Mais c’était Sélène qui était à la tête du trio. Féministe engagée et passionnée de contre-culture, elle animait leurs soirées de jeux de rôle impliquant des incantations de sorcellerie, du sang menstruel et un bong. C’est en les défendant du persécuteur de l’école, Forsey, qu’elles s’étaient liées d’amitié avec Tom, Éric et Geoff, trois garçons qui partageaient leur intérêt pour la marijuana et les trucs geek. Tous étaient inspirés par la force d’esprit et le courage de Sélène lorsqu’elle se battait contre les comportements violents de Forsey et les commentaires sexistes du professeur Frome. Mais personne n’a pu intervenir lorsque les choses ont réellement commencé à s’envenimer. Alors que l’histoire s’avère de plus en plus tragique, le lecteur ne peut qu’être touché par le personnage de Sélène qui, victime de son avant-gardisme, n’arrête jamais de militer malgré la douleur causée par l’absence de sa mère et les mesures castrantes de ses grands-parents.

Originellement publié en une mini-série de format numérique, ce roman graphique publié chez Les Humanoïdes Associés est une véritable perle autant pour les adolescent.es que les jeunes adultes. En prenant en exemple le sexisme imposé dans le milieu de la mode et le tabou qui plane autour des menstruations, notre guerre contre le sexisme ordinaire parvient à nous sensibiliser à des injustices beaucoup trop répandues. Cette lecture nous



rappelle aussi à quel point il est sidérant de constater que l’inégalité des sexes se manifeste de façon aussi ostentatoire dans les écoles, autant chez les étudiant.es que chez les membres du personnel. Il s’agit d’un inévitable pour tous ceux et celles qui désirent transcender le sexisme ordinaire.

Hématite

Victoria Maderna et Federico Piatti chez Dargaud



Hématite Blackwood est une jeune vampire un peu spéciale. Non-conformiste dans l’âme, elle aime la poésie, mais le goût du sang la répugne. Au grand désarroi de ses parents, elle préfère se nourrir de légumes et refuse de fréquenter l’Académie Diaemus, prestigieuse école où tous les vampires se scolarisent. À travers les personnages de ses deux parents, dépeints comme distingués et sophistiqués, nous comprenons assez vite que les vampires représentent une classe élevée de la société.

Mélancolique à souhait, Hématite ne se reconnaît pas dans cet héritage aristocratique et se plonge dans divers scénarios mettant en scène le beau Émile, un autre étudiant de la Wolven school dont elle est amoureuse. C’est grâce à son amie goule, Drunela, qu’elle se lie progressivement d’amitié avec les autres de la bande, qui sont aussi des créatures fantastiques dotées d’une personnalité rebelle et marginale.

Ce premier tome de la série amène le lecteur dans un univers occulte où l’esthétique victorienne se mêle à la jeunesse de l’adolescence, avec une touche d’humour noir qui n’est pas sans rappeler l’imaginaire de The Addams Family. On constate aussi que les humains cohabitent avec les êtres surnaturels d’une mystérieuse façon. Pendant une intervention des forces de l’ordre qui fait feu lors d’un concert clandestin, on comprend que les relations entre les différents types d’êtres qui composent l’univers de la bande dessinée reposent peut-être sur un équilibre assez fragile. Peut-être cet aspect sera-t-il développé dans les tomes suivants, à suivre! 📖

Suggestions de nos cinéphiles

MAGALI BOISVERT

En remplacement de l'expert habituel du cinéma, Charles Fontaine, je vous propose mes incontournables de films réalisés par des femmes au fil des années.

Une jeune femme pleine de promesses
(États-Unis, Emerald Fennell, 2020)



Un film « coup de poing » ? Parlons plutôt d'un film « coup de poing dans le ventre et notre souffle en est coupé ». Cassie (Carey Mulligan) respire la vengeance et la colère comme on respire l'odeur de la gazoline, et immanquablement, il y aura des incendies. La question est : qui sera brûlé ? En nomination aux Oscars comme meilleur film, ainsi que pour meilleure réalisation alors qu'il s'agit du premier long-métrage de Fennell.

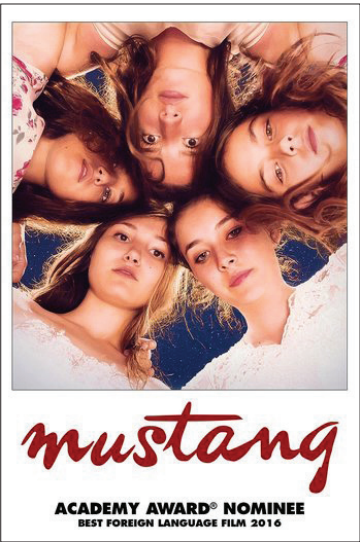
Portrait d'une jeune femme en feu
(France, Céline Sciamma, 2019)



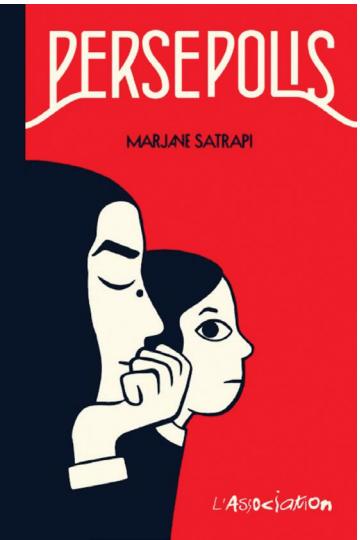
Portrait accomplit l'exploit dument attendu de poser un regard résolument féminin sur ses personnages, dans ce que l'on appelle le «female gaze». Ce n'est qu'en regardant ce long-métrage gagnant du Queer Palm ainsi que du meilleur scénario à Cannes que l'on comprend le regard que l'on nous avait servi auparavant sur les femmes; un regard sexualisé, prédateur, voire indifférent. Portrait est le négatif de toutes ces femmes mal aimées.

Mustang
(Turquie- France-Allemagne-Qatar, Deniz Gamze Ergüven, 2015)

Avec ce long-métrage, la réalisatrice turque Deniz Gamze Ergüven présente cinq sœurs aux cheveux longs de l'enfance qui, malgré des gardien.ne.s et une société opprimantes, tentent de capturer le plus de liberté qu'elles le peuvent avant qu'elles ne soient destinées au mariage. Un film remarquable de solidarité.



Persepolis
(France, Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud, 2007)



La bande dessinée au succès foudroyant Persepolis de Marjane Satrapi a été adaptée par sa créatrice même en 2007 en recevant tout autant d'éloges à l'écran qu'à l'écrit. S'inspirant du style graphique de la bande dessinée, le film animé suit les traces de Satrapi dans un récit autobiographique intrépide de sa jeune vie en Iran durant la révolution islamique.

Premières de classe
(États-Unis, Olivia Wilde, 2019)



Booksmart est le premier long-métrage de l'actrice et productrice Olivia Wilde. Pas de lourd récit de discrimination ici, pas de souffrance ou d'injustice. Seulement deux meilleures amies adolescentes soudées et solidaires, qui veulent, pour une fois, vivre une folle soirée. Comédie désopilante infiniment tendre et réjouissante.

L'adieu
(États-Unis-Chine, Lulu Wang, 2019)



Mon collègue Charles en a déjà fait les éloges, mais *L'adieu* est le film de la réalisatrice sino-américaine Lulu Wang, qui met en lumière le mensonge que porte sur son dos la famille d'une matriarche atteinte du cancer sans le savoir. Une œuvre emplie de tendresse, de sensibilité et de rires, tout de même.

Nomadland
(États-Unis, Chloé Zhao, 2020)



Mi-documentaire, mi-fiction, comme ses autres titres, Zhao explore la vie de personnes retraitées américain.e.s qui vivent dans leur camionnette, et illustre à la fois la solitude et la communauté qui s'y rattachent. Mais c'est surtout une excursion franche dans les paysages fantomatiques d'une femme endeuillée incarnée par Frances McDormand.

Avant les rues
(Québec, Chloé Leriche, 2016)

Incontournable du cinéma québécois, Avant les rues est une collaboration de la Mauricienne Chloé Leriche avec la communauté atikamekw. Écrit, réalisé, produit et monté par Leriche, on sent un grand souffle de respect sur les images portées à l'écran. Aussi, le jeu des acteurs et actrices, particulièrement Rykko Bellemare et Jacques Newashish, fascine.



Chronique linguistique

Mot à mot : trouble

En cette période de rentrée scolaire, certains se demandent si la pandémie aura causé des troubles de santé mentale chez les étudiants et enseignants. Le mot *trouble* est-il bien employé ici ?

MIREILLE PILOTTO
TRADUCTRICE ET RÉVISEURE

Assurément ! Au sens de « dérèglement physique ou mental du fonctionnement du corps humain », ce terme est approprié. On le rencontre par ailleurs souvent dans le vocabulaire de l'éducation sous le vocable *troubles d'apprentissage* – selon Statistique Canada, ces incapacités touchent plus de 2 % des adultes de 15 à 24 ans.

En revanche, quand je vois le long de l'autoroute une publicité pour un détersif à lessive qui énonce : « Tache résistante ? Pas d'trouble. », je sursaute. En effet, malgré la puissance attribuée au produit annoncé, *trouble* en français, contrairement à l'anglais, ne peut pas exprimer le sens de difficulté ou d'ennui. On aurait donc dû lire : « Pas d problème » ou « Pas d'souci ».

Cela dit, notre *trouble* possède d'autres significations. Par exemple, les médias rapportent couramment que tel pays est aux prises avec des troubles politiques ou que telles manifestations créent des troubles récurrents. On parle alors d'une agitation, d'un déséquilibre ou d'un désordre au sein d'un groupe social ou d'une population.

Par ailleurs, quand le bouleversement ou la confusion altèrent l'état émotif d'une personne, celle-ci vit un trouble ou se sent troublée.

Enfin, comme on le sait, l'adjectif *trouble* désigne la non-limpidité d'un liquide ou d'un matériau transparent à cause de particules en suspension : une eau trouble, un cristal trouble.

Tout bien considéré, on retiendra que *trouble* traduit l'idée d'un mouvement interne désordonné, qu'il s'agisse d'éléments humains, matériels ou immatériels. Du reste, étymologiquement, il s'apparente à plusieurs termes tout aussi évocateurs de cette action : turbulence, tourbillon, perturbation, turbine.

Pour terminer, croyez-vous que Justin Trudeau se met « dans le trouble » ou qu'il se donne « du trouble » pour rien en déclenchant des élections anticipées ? On le verra au cours de cette campagne accélérée, mais les expressions « avoir ou se donner du trouble » et « être ou se mettre dans le trouble » constituent encore des emprunts sémantiques à l'anglais (*to have trouble, to be in trouble*).

Ainsi, on préférera formuler que quelqu'un s'attire ou a *des ennuis, des difficultés, des embêtements, des tracas, des embarras, des problèmes, du souci, de la peine*, etc. Ou bien qu'une personne se donne du mal, a du fil à retordre, se démène ou remue ciel et terre.

Néanmoins, il me semble – ce n'est qu'une perception, donc aucunement le résultat d'une étude scientifique – que l'utilisation erronée de *trouble* est beaucoup moins fréquente de nos jours. Comme quoi les anglicismes, tout comme les politiciens, ne sont pas indélogeables. 📖

SOURCES DISPONIBLES sur notre site gazettemauricie.com

Du contenu à la tonne...

lagazette
DE LA MAURICIE

gazettemauricie.com

LA GAZETTE DE LA MAURICIE • 23

103.1

COUNTRY POP



LE MEILLEUR DU NEW COUNTRY & DE LA POP